



DE

PERFORMANCE

2022

TERRITOIRE
DE LA CÔTE OUEST

SAINT-LEU · TROIS-BASSINS
SAINT-PAUL · LE PORT · LA POSSESSION



Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le



ID : 974-249740101-20230703-2023_052_CC_2-DE

SOMMAIRE

AXE 1 : Réaliser une politique d'aménagement et développement économique ambitieuse	PAGE 4
AXE 2 : Offrir des services publics de qualité	PAGE 17
AXE 3 : Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale	PAGE 27
AXE 4 : Préparer notre territoire aux défis du changement climatique	PAGE 41

AXE 1 – RÉALISER UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AMBITIEUSE



• Les ressources :

Budget réalisé :

Refonder le projet d'aménagement stratégique du TCO et passer à l'opérationnalité : 113.086 €

- 113 K€ en fonctionnement

Réaliser les projets structurants du territoire : 6.936.997 €

- 59 K€ en fonctionnement

- 6,9 M€ en investissement

• Les principaux objectifs :

- Création d'outils d'aménagement (SPL GRAND OUEST)
- Modification et révision du SCOT
- Stratégie opérationnelle de la zone de Cambaie

1. Refonder le projet d'aménagement stratégique du TCO et passer à l'opérationnalité

Le Schéma de Cohérence Territoriale (2017-2027) garantit la préservation des 46 500 hectares d'espaces naturels, agricoles, forestiers et, les équilibres entre polarités et bassins de vie, au sein des 7 200 hectares d'espaces urbains. En 2022, l'achèvement de la modification simplifiée du SCOT permet aux Plans Locaux d'Urbanisme de préserver une vitalité résidentielle adaptée au contexte des Hauts et des Îlets de Mafate. Conformément aux textes, le SCOT a été évalué dans sa 6ème année en

s'appuyant notamment sur l'actualisation des observatoires confiés à l'AGORAH.

Sur la base de cet état des lieux et de l'élaboration du Projet de Territoire, le Conseil Communautaire du 16 décembre 2022 a pu prescrire la révision générale du SCOT, intégrant notamment les axes de modernisation du document prévus par la loi ELAN et les objectifs de la loi Climat & Résilience.

Les chantiers réalisés sont :

- ◆ La modification simplifiée du SCOT ;
- ◆ L'actualisation de l'observatoire du SCOT ;
- ◆ L'actualisation de l'observatoire du PLH ;
- ◆ L'évaluation du SCOT et l'engagement de sa révision.

2. Réaliser les projets structurants du territoire

Avec la création de la ZAC Cambaie Oméga, le TCO exerce sa compétence de maître d'ouvrage en aménagement opérationnel. Ce passage à la réalisation a nécessité la mobilisation en interne de compétences multiples (techniques, foncières, juridiques et financières).

Cette compétence en matière d'aménagement opérationnel a été investie sur le champ du foncier économique.

L'enjeu est de produire du foncier abordable et d'aménager en adéquation avec les besoins des entreprises.

Les chantiers réalisés sont :

- ◆ Préalables techniques à la contractualisation d'un mandat d'études pré opérationnelles ;
- ◆ Définition de la stratégie opérationnelle d'aménagement de la ZAC de Cambaie ;
- ◆ Recrutements des AMO (juri-

diques, techniques et financières) ;

- ◆ Mission de mise en œuvre opérationnelle de l'armature économique – Phase 1 pour les lots 1, 2 et 3 ;
- ◆ Financement du GIP Ecocité ;
- ◆ Création de la SPL GRAND OUEST.

3. Mettre en œuvre l'ambition économique de l'Ouest

• Les ressources :

ETP mobilisés : 15

Budget réalisé : 551.059 €

- 264,9 K€ en fonctionnement

- 286,6 K€ en investissement

• Les principaux objectifs :

- Proposer du foncier et de l'immobilier supplémentaire
- Animation économique & accueil des entreprises
- Innovation & développement de filières
- Nouvelle offre immobilière

■ Définir et élaborer la stratégie territoriale de développement économique

Une étude « Armature économique » en trois volets a été mise en place pour répondre aux enjeux actuels de raréfaction de foncier économique dans la région Ouest.

Le premier volet consiste en l'actualisation du Schéma d'Aménagement Economique (SAE) de 2017. Sur ce premier volet, 2 ateliers ont été réalisés en 2022.

Le deuxième axe vise à identifier les potentialités de création de futures

zones d'activités pour anticiper la demande en hausse constante.

Enfin, la troisième phase est dédiée à la modernisation et à l'optimisation des zones d'activités actuelles sous gestion TCO. Cette étude vise à faciliter la conduite des projets d'aménagement économique dans la région et à répondre aux besoins des entreprises en termes de disponibilité de foncier adapté à leurs activités.

■ Relancer l'offre économique foncière et immobilière de l'Ouest dans les secteurs aménagés

• Prospection et Etudes

La faisabilité de l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités économiques au Guillaume a été lancée, avec une proposition de zone d'aménagement sur le secteur La Croix en cours de validation.

D'autres projets d'aménagement ont également été initiés, tels qu'une zone d'activités économiques à La Saline et une zone de 1,5 hectares de Bois-de-Nèfles à Trois-Bassins.

Le lancement d'une Zone de transit de 15 hectares sur Cambaie a été engagé pour faciliter les opérations d'aménagement majeures, avec la rédaction d'un cahier des charges et



La ZAE de la Pointe des Châteaux a été inaugurée en novembre 2022 en présence des chefs d'entreprise.



la contractualisation en décembre via une notification de marché.

Le cahier des charges d'une étude de programmation a été défini concernant la réalisation d'une pépinière et d'un village artisanal dans la ZA Ecoparc et dans la ZA Pointe des Châteaux. Le lancement de cette étude de programmation est prévu en 2023.

En vue de l'aménagement du foncier situé en partie basse de la rive gauche de la rivière des galets, une étude de danger a été réalisée et soumise à la DEAL.

• Etudes techniques et Travaux

La ZAC Environnement Ecoparc fait également l'objet d'une optimisation foncière avec notamment la division de certaines parcelles. La reprise de l'entretien, de la gestion de la zone par le GIE Semader, en charge de la concession d'aménagement, et de la commercialisation a été soutenue en 2022.

La zone d'activités de Bras-Montvert à Trois-Bassins a fait également l'objet d'une optimisation foncière. Un programme mixte type « Ecobox / ateliers de taille moyenne » a été proposé pour la valorisation foncière des parcelles en partie haute de l'extension de la ZAE. Le chantier Ecobox a démarré fin 2022.

Nos services ont également assuré l'accompagnement du projet Henri Cornu porté par un opérateur privé (Opale-Alseï) dans le cadre d'un contrat de partenariat opérationnel (25 Ha à Cambaie).

La modernisation des zones d'activités économiques du Port et de Cambaie a également été engagé, avec la validation des études internes et l'obtention des financements FEDER pour les études de Maîtrise d'œuvre, ainsi qu'une concertation auprès des entreprises de la zone pour engager les études et les travaux en lien avec la commune du Port.

• Phase de commercialisation

Les travaux d'extension de la zone d'activité de la Pointe des Châteaux, sur une surface de 6 hectares, ont été finalisés et l'inauguration s'est dé-

roulée en novembre 2022. Deux appels à projets ont été lancés pour la commercialisation des parcelles.

Une commercialisation de deux ateliers sur la ZA de Cambaie (3 et 10) a été aussi réalisée.

■ Faciliter l'installation des entreprises dans les zones d'activités économiques et optimiser les procédures d'attribution sur les parcelles identifiées vacantes ou libérées

Un audit de situations complexes, notamment d'absence de contrat des occupants sur de lots propriétés du TCO a été mis en place avec le Cabinet Fiducial.

Les procédures d'attribution sur les parcelles identifiées vacantes ou libérées ont également été optimisées afin de faciliter l'installation des entreprises dans les zones d'activités économiques et de régulariser les situations d'occupation illégale.

6 régularisations d'occupants sans titre ont été réalisées et 5 baux ont été contractualisés (2 baux commerciaux et 3 baux à construction). 2023 verra une montée en charge de ces opérations

Environ 20% des impayés ont pu être recouverts en 2022, plusieurs échéanciers ont pu être mis en place en pré-contentieux et un dossier est passé en phase contentieuse.

■ Améliorer l'accueil et l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets

Grâce à la restructuration des services, le TCO a assuré un suivi de qualité en répondant à l'ensemble des 192 demandes formulées en 2022. Le dispositif est désormais opérationnel et la totalité des demandes antérieures a été traitée.

En parallèle, une étude des besoins en concertation avec les services concernés a été menée sur la mise en place d'un système de gestion des

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

relations clients « CRM ». Le projet

ID : 974-249740101-20230703-2023_052_CC_2-DE

de numérisation des documents administratifs 2023 (AMO Grant-Thornton).

Pour l'accueil et l'accompagnement des entreprises en lien avec les filières de l'ouest, le TCO s'appuie aussi sur d'autres partenaires :

- ◆ Technopôle : Permanences sur le TCO et aide à des porteurs de projets ;
- ◆ Synergie-Péï : Pilotage de la démarche d'Ecologie Industrielle ;
- ◆ Apprentis d'Auteuil : Lancement d'un dispositif d'accompagnement des chefs d'entreprises pour l'intégration de jeunes en insertion, « Design Thinking ».

Une convention de partenariat a été signée entre le TCO et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. La rédaction des conventions avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie et avec le Pôle Emploi a été initiée.

Concernant l'accompagnement de nouvelles filières, notamment de l'Industrie Culturelle et Créative (ICC), une convention de financement a été signée avec le collectif Bouftang pour travailler sur l'avenir de la filière du jeu vidéo, étude en cours pour un rendu au 1er semestre 2023.

tés du TCO**Le TCO a apporté son soutien aux projets suivants dans le cadre des appels à projets France 2030 :**

◆ « L'ILIADE (L'Institut de L'Image, de l'Intelligence Artificielle et du Design Émergent) » porté par l'ILOI : Compétences et Métiers d'Avenir dans les Industries Culturelles et Créatives ;

◆ « RUBIKA REUNION » porté par KREANIM vise à mettre en place d'un cursus « complet » autour des ICC, du bac au bac+5, en formation initiale puis en alternance sur les 2 dernières années ;

◆ « STUDIOS D-MONDES – REUNION Island Production » porté par le Groupe D2J a pour objectif la création d'un complexe de studios de cinéma et de production audiovisuelle.

■ Lancement de la réalisation du Pôle d'Innovation Ouest (PIO), bâtiment totem de la démarche de Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI) sur la ZAC de l'OASIS sur la commune de Le Port

La phase 1 de l'étude de pré-programmation pour la construction du Pôle d'Innovation Ouest (PIO) a été lancée en 2022. Cette étude porte sur la construction d'une première tranche de bâtiment de 3 000 à 3 500 m²,

puis d'une seconde tranche (en cours de réflexion) pour atteindre un maximum de 6 500 m². L'objectif du TCO est d'adosser le PIO à la future école d'architecture ; le PIO ayant vocation à héberger des acteurs engagés sur les questions d'aménagement bioclimatique, du numérique.

■ Plusieurs actions ont permis de renforcer et consolider l'écosystème d'innovation du territoire :

◆ Lancement de l'AMO pour le développement de la démarche d'innovation avec le cabinet Verso-Consulting, définition et mise en œuvre de la démarche « Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire » CITI sur 4 ans et animation de l'écosystème. Mise en place de 5 réunions du Forum du CITI et d'évènements ;

◆ Définition du programme d'innovation sur l'aménagement Bioclimatique pour la réalisation d'une « doctrine d'aménagement » avec une vingtaine de partenaires (entreprises, bureaux d'études, laboratoires, HLM, collectivités) ;

◆ Installation d'un groupe de travail avec une dizaine de laboratoires de l'Université de La Réunion ainsi que le CIRBAT, le BRGM et EFFICACITY. Organisation d'une journée Territoire / Recherche / Entreprises.

Un plan d'animation composé de plusieurs types d'évènements a été initié et défini. En 2022, 13 évènements (hors ateliers, réunions techniques sur des projets...) ont été organisés :

◆ 1 Séminaire ECO en présence des élus et d'une soixantaine d'acteurs et entreprises du territoire ;

◆ 1 Comité Régional d'Innovation Territorial CRITER, avec la Région Réunion, afin d'évoquer nos coopérations sur l'innovation (Aménagement bioclimatique, énergie, économie bleue, numérique) et après les visites des entreprises INTEGRALE.RE et GAOSHAN ;

◆ 2 CAFéCO, 3 P'tits dej Eco & 1 fête des voisins ;

◆ 5 Forum CITI en 2022 (14 depuis février 2021).

4. Développer une stratégie touristique durable et résiliente

L'année 2022 a permis de renforcer et structurer l'organisation des ressources affectées à la politique publique portant sur le développement et la promotion touristique.

Ainsi, les travaux autour de la définition d'une stratégie touristique durable et résiliente ont été lancés, ainsi que les grands projets de la mandature.

• Les ressources :

ETP mobilisés : 4,5

Budget réalisé : 3.055.202 €

- 2,417 M€ en fonctionnement

- 637 K€ en investissement

• Les principaux objectifs :

- Renforcement des effectifs

- Lancement des grands projets,

- Structuration des contrats



Des évènements, comme ici les Z'artisanales, sont organisés afin d'animer les ports de plaisance et mettre en valeur les savoir-faire locaux.

Une des priorités de la mandature est de se doter d'une stratégie de développement touristique pour son territoire, qui intègre de manière concrète les objectifs de développement durable à appliquer et à décliner dans le secteur du tourisme.

■ Engager une nouvelle dynamique du développement touristique du territoire

La réflexion pour définir une stratégie de tourisme durable et résiliente a démarré en 2022. Un premier travail visait à construire une compréhension partagée des enjeux et besoins pour un tourisme durable à l'échelle du TCO. Un premier document a été produit, sur la base des documents existants et des ateliers organisés lors d'études précédentes menés sur le territoire (notamment dans le cadre du projet de territoire ou les rencontres professionnelles du tourisme du TCO et de l'OTI).

Cette base de réflexion alimentera les échanges dans le cadre d'ateliers qui seront organisés début 2023 avec les professionnels et institutions du secteur touristique, dans la perspective d'aboutir à des propositions de priorisation et à une validation par les élus des objectifs poursuivis et résultats attendus au début 2023.

Un développement touristique durable et résilient doit, entre autres, permettre un développement plus équilibré sur le territoire, répondre aux attentes des touristes, des acteurs publics et des professionnels du secteur, anticiper les mutations du secteur.

■ Soutenir la promotion touristique et augmenter la présence de bureaux d'information touristique (BIT) sur le territoire

Coordination et accompagnement des partenaires publics du territoire

Le TCO s'est attaché, dans le cadre de sa mission de coordination des évènements, à dresser un état des lieux sous forme de calendrier des manifestations touristiques et culturelles organisées par ses services et ses satellites. L'objectif est de permettre aux différents acteurs de mieux planifier les manifestations dans le temps et dans l'espace, mais aussi de promouvoir et de capitaliser/accroître la fréquentation et les retombées économiques de ces dernières. Des réunions sont organisées pour partager le calendrier du TCO, qui sont des occasions de réunir les partenaires et de partager des informations.

L'amélioration de la visibilité et de la qualité de l'offre touristique du TCO se manifeste notamment par le classement des communes touristiques. En 2022, les services du TCO ont accompagné la commune de Trois-Bassins à constituer le diagnostic de l'offre sur son territoire afin de déterminer la possibilité d'obtenir le classement. Le dossier est en cours de finalisation par les services de la commune.

La promotion touristique, les évènements, l'accompagnement des professionnels

L'OTI Ouest est financé par la taxe de séjour collectée par le TCO et reversée conformément à l'article L 133-7 du code du Tourisme. Pour 2022, la fréquentation touristique suite à la crise Covid, ainsi que l'important travail de recouvrement mené par les services du TCO, a permis d'atteindre plus de 2 M€ de taxe de séjour. Par conséquent, pour la première fois, le TCO n'a pas prévu de verser une subvention d'équilibre au budget 2023 à l'OTI.

Les grands évènements / temps forts ont repris, après une interruption suite à la crise sanitaire, tels que

le Festival de la Randonnée à Mafate, les Journées européennes du Patrimoine, les Z'artisanales et le Festival de l'Océan (8ème édition) avec notamment sa journée de la Mer qui a connu un franc succès. L'Office de Tourisme a également mis en place, en fin d'année, un nouvel évènement dédié à la promotion touristique des Hauts, « O fil des Hauts », avec un programme d'animations sur le Plate, le Maïdo et Dos D'Ane.

En matière d'accompagnement des prestataires, des ateliers ont été organisés tout au long de l'année, sur diverses thématiques (création, taxe de séjour, classement des meublés etc).

La deuxième édition des « Rencontres Professionnelles du Tourisme de l'Ouest » a été organisée en novembre, à Trois-Bassins et a permis de réunir les professionnels, les représentants élus et administratifs des communes.

L'OTI a été également partenaire des grands évènements de l'Ouest : Open Beach des Brisants, Grand Boucan, Francofolies, Festival Tam-Tam etc.

Concernant le bureau d'information touristique de la Nouvelle, le TCO a obtenu le permis de construire suite au bon déroulement des études de maîtrise d'œuvre aboutissant à des plans de construction du bâtiment et d'aménagement des espaces extérieurs.

Le déménagement du Bureau d'Information Touristique de Saint-Gilles vers le port de Plaisance a été initié. Plusieurs options de réalisation ont été analysées afin de s'accorder sur le niveau de travaux, les délais envisageables et la procédure réglementaire de changement d'affectation du local. Le projet s'est donc orienté vers la réalisation de travaux prévoyant la restructuration de l'entrée du bâtiment afin de proposer un accueil plus qualitatif des visiteurs sur la place de la baleine.



Intégration paysagère de l'esquisse du futur Bureau d'Information Touristique de Mafate, à La Nouvelle.

■ Développer l'information, l'aménagement et gérer les équipements et sites à vocation touristique

Signalétique touristique : notification du marché d'AMO et lancement de la phase de diagnostic

Le marché d'AMO pour l'actualisation du schéma directeur de signalisation touristique du TCO et la réalisation de la signalétique touristique des prestataires a été lancé mi 2022 et notifié en fin d'année marquant le démarrage de la phase de diagnostic, avant d'entrer en phase opérationnelle pour 2023.

Les projets d'équipements touristiques

Concernant les grands projets d'aménagement, le projet de réalisation du sentier littoral Ouest a été relancé et a fait l'objet d'un travail important entre les services du TCO et du Conservatoire du Littoral, afin de trouver des financements pour recruter un chef de projet dédié à ce projet de long terme. Ainsi, fin 2022, une demande de co-financement exceptionnel a été déposée auprès du Fonds Outre-Mer, géré par l'Agence Française de Développement, pour le poste d'un chef de projet dédié pour les 5 prochaines années à la réalisation du Sentier Littoral Ouest – avec une priorisation

sur le foncier maîtrisé par le Conservatoire du littoral sur Trois-Bassins et Saint-Leu.

La gestion des sites et équipements touristiques du TCO

Un projet de réaménagement global de la Pointe de Trois-Bassins a été proposé par le Conservatoire du littoral et le CAUE, fruit d'échanges préalables avec les partenaires concernés et présenté aux élus de la Commune en mars 2022. Des échanges complémentaires s'en sont suivis afin d'obtenir les retours de la commune et la validation des principes de réaménagement proposés.

Face à la nécessité de sécuriser le site, le TCO et le Conservatoire du Littoral ont proposé à la Commune une expérimentation qui consistera à la mise en place d'une barrière, courant 2023, ainsi qu'un projet d'arrêt municipal en vue de réglementer les usages et limiter les nuisances.

Les travaux de l'audit juridique et financier de la gestion du camping de l'Ermitage par la SPL Tamarun démarré en 2021 se sont poursuivis. Le rapport de diagnostic a été remis en mars 2022, concluant à la nécessité d'évolutions substantielles du contrat et conduisant à la décision en Conseil Communautaire du 3 octobre 2022

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

ID : 974-249740101-20230703-2023_052_CC_2-DE

du principe de résilience anticipée

instaurer un nouveau mode de gestion de délégation de service public (affermage). Un projet de nouveau contrat a été proposé, réaffirmant la vocation sociale de cet équipement et instaurant un compte d'exploitation prévisionnel visant l'équilibre et basé sur les données 2021 fournies par la SPL, adaptées au fonctionnement actuel de la SPL. Ce projet finalisé a été communiqué à la SPL pour un retour formalisé et pouvoir valider les nouvelles clauses.

En parallèle de cette restructuration du cadre contractuel d'exploitation du camping, une étude technique d'opportunité et de programmation de travaux a été lancée fin 2022, afin de déterminer les améliorations nécessaires dans un cadre pluriannuel, adapté aux clientèles visées et au potentiel de développement du camping.

Le Contrat de quasi Régie confiant la réalisation d'un nouveau Skatepark et d'un nouveau boulodrome sur l'espace culturel et de loisirs du Four à Chaux a été signé avec la SPL Tamarun le 31 août 2022 et permettra le démarrage des études en 2023 sur la base du programme établi par le TCO.

Focus sur une action phare de l'année 2022 : La relance du Sentier Littoral Ouest

La réalisation du sentier Littoral est un axe fort de la mandature. L'année 2022 a permis de relancer le projet de réalisation du sentier littoral Ouest. Un travail important entre les services du TCO et du Conservatoire du Littoral, afin de trouver des financements pour recruter un chef de projet dédié à ce projet de long terme. Ainsi, fin 2022, une demande de co-financement exceptionnel a été déposée auprès du Fonds Outre-Mer géré par l'Agence Française de Développement et permettra de financer le poste d'un chef de projet dédié pour les 5 prochaines années à la réalisation du sentier littoral Ouest.

Ports de plaisance

L'enjeu est de faire des trois ports de plaisance des lieux d'attractivité touristique et économique.

Les équilibres doivent être trouvés entre, d'une part, la réponse aux besoins quotidiens des usagers des ports et un cadre de gestion équilibré

et, d'autre part, la participation à la requalification des infrastructures portuaires nécessaires à la structuration de filière « économie bleue ».

L'année 2022 est marquée par une phase de mise en œuvre opération-

nelle de travaux de réfection des réseaux d'assainissement, le changement de pontons usagés, l'installation et le suivi des projets des nouveaux commerces sur le port de Saint-Gilles et la remise à niveau des comptes.

• Les ressources :

ETP mobilisés : 27

Budget réalisé : 3.844.000 €

- 3,585 M€/ en fonctionnement
- 259 K€ en investissement

• Les principaux objectifs :

- Sécurisation et fiabilisation des données juridiques et financières au centre des préoccupations tout au long de l'année 2022 ainsi que l'accompagnement des nouvelles AOT bâtiments. Les programmes de travaux et de remise en état ont pu être poursuivis à un rythme soutenu.
- Amélioration des données clients et la gestion financière permettant à la régie de réduire la subvention d'équilibre du TCO de presque de moitié.
- Etudes d'aménagement sur Pointe des Galets à terme qui doivent bénéficier de ressources dédiées.



La bonne gestion du port de plaisance de Saint-Gilles les Bains récompensée par l'obtention du Pavillon Bleu, label remis à Mme Floriant Marie Anick, lors de la cérémonie.



La Régie a réalisé différents travaux de mise aux normes et de sécurisation sur les ports de plaisance.

■ Garantir une exploitation à niveau et une gestion financière équilibrée

Mise aux normes des ports de plaisance :

- ◆ Les travaux d'urgence et de sécurisation ont été réalisés en majorité ;
- ◆ Les travaux relatifs aux infrastructures sont clairement identifiés et restent à programmer ;
- ◆ Les travaux de mise en sécurité des bassins ont été engagés avec le renouvellement d'environ 120 m de linéaire de pontons ;
- ◆ Le programme de renouvellement et d'entretien des mouillages a été poursuivi à hauteur de 60 mouillages remplacés et vérification des anodes sur le port de la Pointe des Galets ;
- ◆ La remise aux normes du réseau d'assainissement de l'ancienne darse de la Pointe des Galets et des sanitaires a été réalisée.

Exploitation technique et commerciale :

- ◆ Une meilleure appropriation du logiciel ALIZEE a permis d'améliorer la relation client et de fiabiliser les données ;
- ◆ La mise en œuvre des nouvelles autorisations d'occupation temporaire bâtiment de Saint-Gilles est globalement réussie et permet de conforter les équilibres budgétaires et sera poursuivie en 2023 ;
- ◆ Une amélioration sensible de la gestion budgétaire et comptable a été constatée notamment par l'émission de plus de 1 500 titres auprès du Trésor Public concernant des factures impayées ;
- ◆ L'exploitation commerciale reste cependant exigeante et complexe en raison de la forte dégradation de certains bâtiments, notamment sur Saint-Gilles. Elle a nécessité un appui rapproché des projets de développement des commerces ;

- ◆ Le protocole de travaux de maintenance n'a pas pu être développé à ce stade.

■ Structurer la montée en gamme des services

- ◆ Après le label Qualité Plaisance obtenu sur le port de la Pointe des Galets, le label Pavillon Bleu est venu récompenser le travail effectué pour un développement touristique durable du port de Saint-Gilles.
- ◆ Le dispositif de vidéo surveillance a été déployé sur Saint-Leu.
- ◆ Les travaux de réhabilitation de la capitainerie de la Pointe des Galets ainsi que les travaux de réhabilitation du hall A/B/C sur Saint-Gilles sont à engager. Les bureaux de la régie des ports et des locaux sociaux devront faire l'objet d'une attention particulière.

■ Contribuer au développement de l'économie bleue et au rayonnement touristique de l'Ouest

- ◆ L'étude d'aménagement et d'optimisation du port de la Pointe des Galets a été menée à son terme.
- ◆ L'accompagnement du CAUE a été renouvelé et a permis un suivi tout au long de l'année des différents projets sur les bâtiments de Saint-Gilles, pour un résultat très satisfaisant, visible sur le moyen et long termes, et qui permet de

cadrer les différents projets privés dans une perspective qualitative ;

- ◆ Les travaux préparatoires de la maison de la mer suivent leur cours ;
- ◆ Un programme d'animation a été déployé sur le port de Saint-Gilles : marchés artisanaux, concours de peintres, festival du film scientifique, animations de Noël et illuminations du port. Le potentiel du site est réel et nécessite cependant que les espaces publics soient aménagés quali-

- ◆ Accueil de 2 courses-rallyes autour du monde (OYSTER (18 navires) et WORLDARC (9 navires) qui participent à mettre en lumière les capacités d'accueil du port de la Pointe des Galets et qui inscrivent La Réunion comme terre de nautisme.



Le port de plaisance de la Pointe des Galets a accueilli deux courses de renommée mondiale, la World Arc et l'Oyster. L'occasion pour les navigateurs de se ressourcer et de découvrir les richesses de notre île.

Une nouvelle attractivité des ports, espaces publics de loisirs et de découvertes illustrée par :

- L'obtention du pavillon bleu pour le port de Saint-Gilles qui valorise des actions environnementales d'éducation à l'environnement, de gestion des déchets, de gestion du milieu marin et du site portuaire. C'est aussi un label international porteur d'une image touristique qualitative.
- La mise en lumière du port de Saint-Gilles a été très appréciée car sobre et révélatrice du potentiel du site aussi en soirée.
- L'accueil de deux courses autour du monde à la Pointe des Galets : Oyster et World ARC, avec un retour positif et un souhait de revenir pour les futures éditions. C'est un positionnement de la destination Réunion sur les routes nautiques qui a vocation à s'amplifier.
- Un vaste programme d'animations a été déployé sur le port de Saint-Gilles : marchés artisanaux, concours de peintres, Festival du film scientifique, animations de Noël et illuminations du port.

5. Structurer une politique de coopération décentralisée au service du rapprochement des populations et du co-développement

• Les principaux objectifs :

- Réflexion sur la feuille de route en matière de coopération
- Relance du partenariat avec Saint-Marie

L'année 2022 a été riche en actions dans le domaine de la coopération décentralisée. Cela s'est traduit notamment par les premières mises en œuvre concrètes résultant de la volonté de la collectivité de réinvestir cette compétence et de s'ouvrir sur les pays de l'Océan Indien dans une logique de codéveloppement et de réciprocité.

Le TCO solidaire à Madagascar après le passage de Batsirai

Dès le début de l'année (en février), le TCO a manifesté son soutien et sa solidarité avec Madagascar en versant une aide financière en faveur de la population Malgache durement frappée par le cyclone BATSIRAI.

La contribution de 20 000 € a été versée à la Croix Rouge Française chargée de la PIROI (Plateforme

d'Intervention Régionale de l'Océan Indien). Ce dispositif a pour mission d'organiser les réponses logistiques et opérationnelles dans la zone, suite aux catastrophes naturelles.

Relance du partenariat TCO – CUSM

En matière de partenariat entre collectivités locales, le TCO a réactivé ses discussions avec les nouvelles autorités sainte-mariennes. Le but est d'aboutir à la signature d'une convention-cadre d'une durée de 4 ans et la mise en place d'un plan d'action répondant aux besoins de la population de l'île Sainte-Marie.

Soutien au projet sportif et culturel « Esprit Beach Rugby »

Sur le plan opérationnel, le TCO a soutenu à hauteur de 15 000€ l'association 974 Action en charge de

la mise en œuvre du projet « Esprit Beach Rugby ».

Ce projet s'est déroulé à la fois sur l'île Sainte-Marie et à La Réunion. Il favorise les échanges sportifs et culturels des jeunes des deux territoires et renforce leur insertion sociale et leur épanouissement.

L'action a donné lieu à un événement de grande ampleur sur le site du Cap Homard (fin mai / début juin) avec des rencontres de Beach rugby sur la plage dans une ambiance festive, de partage et de multiculturalité.



La 1^{ère} édition d'Esprit Beach Océan Indien organisée par l'association 974 Action en partenariat avec le TCO, a relancé le partenariat entre la communauté d'agglomération et Madagascar. Les équipes de jeunes des communes du TCO notamment, ont rencontré des jeunes malgaches (de l'île Ste-Marie et de Tamatave), à l'occasion d'un tournoi de beach rugby.

Accueil orchestre Bloco Malagasy (ONG BEL AVENIR)

Courant août, le TCO a accueilli le Bloco Malagasy, orchestre féminin de percussion porté par Bel Avenir, une ONG qui aide de nombreux jeunes défavorisés de la région de Tuléar à sortir de la misère.

Le groupe, composé exclusivement de filles, a donné une belle représentation dans le jardin du TCO ce qui a permis aux agents de la collectivité d'apprécier la qualité du travail accompli par l'ONG et le niveau de maîtrise musicale des jeunes filles.

Mobilité internationale de jeunes

Concernant le volet « mobilité des jeunes », le partenariat avec France Volontaire a permis d'affecter un jeune Volontaire Solidarité Internationale (VSI) auprès de la Cisco à Sainte-Marie (Education Nationale Malgache). Le jeune VSI est le référent du TCO sur place, assurant le lien avec les acteurs locaux pour les projets soutenus par la communauté d'agglomération (gestion des déchets, biodiversité, échanges sportifs...). Son affectation d'une durée d'un an renouvelable permet d'assurer la poursuite et la pérennité des projets lancés.

Internationalisation économique du territoire

Courant octobre, des discussions ont été engagées avec le Club Export pour mettre en place une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Le but recherché est de favoriser l'internalisation du territoire et des entreprises de l'Ouest afin d'exporter l'ingénierie technique dans les domaines relevant des compétences du TCO (gestion des déchets et de l'eau, aménagement durable...). Il s'agit également de faciliter les débouchés économiques des entreprises, de mieux faire connaître le savoir-faire local et permettre un co-développement dans la région et notamment Madagascar.

Appel à manifestation d'intérêt TCO - GRET pour la gestion des déchets

En octobre, le TCO s'est associé à l'ONG le GRET pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par le SYCTOM (syndicat central de traitement des ordures ménagères de l'île de France) afin de mobiliser un financement au titre du 1% déchets pour accompagner le projet de gestion des déchets de l'île de Sainte-Marie à Madagascar. Ce projet constitue une action phare du partenariat TCO-CUSM.

En novembre, un travail a été initié avec l'association Eau de Coco pour soutenir leur projet socio-éducatif à Tuléar. Ce projet consiste à développer des actions sportives autour du judo et de la natation ainsi que le soutien à la reconstruction d'un équipement permettant d'accueillir des programmes d'éducation et d'apprentissage pour les enfants des rues.

La collaboration avec l'association Eau de Coco REUNION a permis des échanges avec la Métropole, en particulier avec le club de judo de Sartrouville pour l'envoi de tatamis nécessaires au bon déroulement de cette activité à Tuléar.

Elaboration de la stratégie du TCO en matière d'action extérieure

Sur le plan stratégique, le dernier trimestre de l'année a permis d'élaborer la stratégie du TCO en matière d'action extérieure de la collectivité. A travers cette feuille de route, le TCO dispose d'un cadre formalisé pour mener ses actions de coopération décentralisée pour une meilleure lisibilité de son action par les différents acteurs et opérateurs en sécurisant ses procédures.

Soutenu par l'ONG Bel Avenir depuis 2008, les musiciennes de « BLOCO MALAGASY » (Tuléar – Madagascar) étaient invitées à se produire dans le cadre du Festival Opus Pocus.



AXE 2 - OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ



1 - Développer une gestion de proximité durable et responsable des déchets et lutter contre l'errance animale

• Les ressources :

ETP mobilisés : 45

Budget réalisé : 56.336.090 €
 - 45,2 M€ en fonctionnement
 - 11,1 M€ en investissement

• Les principaux objectifs :

- Renouvellement des marchés de médiation, vidage et gestion des déchèteries, résorption des Dépôts Sauvages, collecte des corbeilles de propreté urbaine, stérilisation des animaux domestiques, collectes, bacs roulants ...
- Reprise en gestion TCO des marchés d'hélicoptère et de fourniture de big-bags pour l'évacuation des déchets de Mafate ;
- Études d'implantation de plus de 800 points d'apport volontaire de biodéchets et de 100 pour le verre ;
- Dans le cadre de la Lutte Anti-Vectorielle, 29 opérations « vide fond de cour » menées sur les communes de Saint-Paul et Le Port.
- Une opération de renforcement des moyens de collecte des dépôts sauvages réalisée en fin d'année sur la commune de Saint-Leu ;
- Mise en place de la déchèterie éphémère de Bellemène et réouverture du Trokali de la déchèterie de La Possession ;
- Mise en conformité de la gestion des eaux usées sur 4 déchèteries ;
- Poursuite du déploiement de la Redevance Spéciale pour les professionnels situés dans les zones d'activités ;
- Finalisation du Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets par la Région ;
- Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets et Assimilés de ILEVA ;
- Instauration d'une démarche de co-construction d'une stratégie de lutte contre l'errance animale avec l'ensemble des parties (institutions, vétérinaires, associations, citoyens...);
- Reprise en régie de l'instruction des demandes de stérilisation des animaux domestiques ;
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre du centre animalier ;
- Mise en place de la Brigade Intercommunale Environnementale.



La communauté d'agglomération a mis en place une démarche de co-construction d'une stratégie de lutte contre l'errance animale avec l'ensemble des parties prenantes.



Des actions d'information et de sensibilisation sont régulièrement mises en place afin de changer les comportements.

■ Faire de l'usager un acteur du changement en réduisant les déchets et en développant l'apport volontaire

L'accompagnement de l'usager, via la mobilisation de médiateurs, a porté tant sur l'information et le rappel des consignes de tri que sur l'amélioration des pratiques de réduction, notamment des biodéchets. Afin d'offrir des alternatives en matière de consommation responsable et de valoriser les déchets, le soutien des actions entreprises par le tissu associatif en matière d'économie circulaire a été maintenu. Les principales actions menées en 2022 ont été les suivantes :

• Maintenir l'effort de sensibilisation des habitants aux gestes citoyens

Pour répondre à l'objectif fixé, plusieurs actions ont été mises en œuvre à destination des usagers. Cela a consisté notamment à sensibiliser 33 162 personnes pour améliorer le tri des recyclables à travers des stands et événementiels, des actions en porte en porte par les équipes de médiateurs.

Malheureusement, la qualité de la collecte sélective continue depuis

quelques années à se dégrader. Pour essayer d'enrayer cette chute régulière (49% de valorisations des entrants en centre de tri), des campagnes de suivi des collectes sélectives ont été mises en œuvre de concert avec ILEVA, le collecteur, les médiateurs, sur plus de 23 secteurs ciblés, avec des caractérisations de déchets et à travers des actions de sensibilisation ciblée (3 passages par zone, recueil taux de présentation, de remplissage, qualité du bac). Toujours dans cette volonté d'améliorer la collecte sélective des emballages, des actions ont été menées avec les bailleurs : enquête sur le collectif de St-Leu et de La Possession (enquête sur Le Port effectuée en 2021). Une fois ces enquêtes menées, trois actions de sensibilisation de la collecte sélective ont été déployées en pied d'immeuble avec bailleurs et la commune de La Possession.

• Maintenir l'accompagnement des communes dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

La réduction à la source des biodéchets est une priorité dans l'optique de l'évolution de la réglementation en 2024. Le TCO a poursuivi les actions avec ses différentes communes dans

la réalisation des diagnostics de lutte contre le gaspillage alimentaire sur l'année 2022. Une restitution aux différentes communes a été réalisée pour le partage des résultats.

• Poursuivre et développer l'accompagnement des publics en vue d'une gestion de proximité des biodéchets

Le TCO a acté en 2022 des nouvelles modalités de mise à disposition gracieuse des composteurs aux ménages. Ces derniers doivent suivre une sensibilisation d'une heure ou un atelier compostage de 3h afin de bénéficier de l'équipement. Le TCO s'est appuyé sur le réseau des salles communales afin d'être au plus proche des ménages et de faciliter la tenue de ces séances d'information au compostage. Sur l'année 2022, ce sont 969 composteurs qui ont ainsi été distribués aux foyers.

Soucieux de faire changer les comportements à travers l'implication des enfants, le projet LEKOL'O a été reconduit en 2022 et une légère augmentation de l'enveloppe financière a été validée en instances (+3.385 €, soit 78.385 €) en raison d'un nombre de projets plus important et d'élèves sensibilisés à la thématique des biodéchets, du compostage, du paysage, de la réduction de la matière organique en général.

• **Poursuivre les actions favorisant l'allongement de la durée de vie des objets**

Afin de poursuivre les efforts en matière de réemploi des objets et de prolonger leur durée de vie, le TCO a remis en service le Trokali de La Possession, avec son gestionnaire CYCLEA et ASES, avec l'aménagement adapté d'un conteneur maritime.

Le déploiement de matériauthèques a été réalisé sur les déchèteries du

Port ZA et de la Marine, afin de permettre la récupération de matériaux sur des espaces dédiés.

Le conventionnement avec les acteurs de l'ESS en faveur du réemploi a été fait afin d'ouvrir le gisement des déchèteries à ces acteurs ou encore un espace d'accueil pour la consigne de bouteilles en verre avec REUTILIZ. Le TCO a renouvelé des conventions avec les éco-organismes (avenant CITEO pour les emballages, contrat ECOSYSTEMS pour les déchets d'équipements électriques et électroniques. Une nouvelle convention avec la filière Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) a été signée avec ECOMOBILIER pour les déchets d'ameublement ménager.

• **Développer l'apport volontaire**

Le déploiement des bornes prévues avec CITEO a pris du retard sur 2022 et est actuellement en cours en 2023 avec de nouvelles bornes à verre métalliques. Il se poursuit sur tout

à 22kg/hab en 2022 contre 18 en 2021. Afin de permettre l'implantation des nouvelles bornes avec CITEO, une étude d'implantation des 100 nouvelles bornes à verre et 40 îlots (verre et CS) en pied d'immeuble a été menée en 2022. Les emplacements ont été vérifiés par les médiateurs et échangés avec les communes. Certains emplacements peuvent avoir été revus en raison de la réalisation de travaux en 2023.

Afin d'apporter une solution permanente aux usagers de déposer leurs déchets dans des espaces dédiés, le TCO a déployé début 2022 la déchèterie éphémère de Bellemène. De la même manière afin de maintenir ses capacités d'intervention, le TCO a acquis de nouveaux caissons afin de renouveler une partie des 80 caissons dédiés à l'exploitation des déchèteries.



Les îlères matériauthèques qui ont été installées sur les deux déchèteries du Port, permettent de lutter contre le gaspillage en donnant une seconde vie aux objets déposés.



Les déchèteries éphémères déployées dans les quartiers éloignés des équipements fixes, sont une vraie solution de proximité apportée aux usagers ne pouvant se déplacer facilement.

La part des déchets collectés via l'apport volontaire (bornes à verre, déchèteries) reste aux alentours de 24% en 2022. Les chiffres sont en cours de consolidation et seront présents dans le rapport 2022 annuel du service public de prévention et de gestion des déchets d'ici à septembre 2023. Cette stagnation pourrait s'expliquer en partie par le passage de deux cyclones et une présentation des végétaux et encombrants plutôt en porte à porte que par des apports en déchèterie.

■ Assurer un service de collecte efficace et soutenable

En 2022, il a été nécessaire de définir les niveaux de services que le TCO souhaitera déployer en 2024 en intégrant les outils d'ILEVA et les évolutions réglementaires. La stratégie du TCO a été validée en mars 2022 et elle a permis de définir les équipements (bornes, composteurs, bacs...) à mettre en place sur le territoire dès 2023, les mesures d'accompagnement (médiation, communication) et de lancer les marchés de collecte pour la période 2024-2030.

L'amélioration continue des services offerts aux usagers s'est poursuivie par le biais d'outils internes de suivi en temps réel des collectes par géolocalisation. Ces outils de suivi des prestations ont permis d'avoir une meilleure visibilité de l'exécution des prestations de collecte avec la remontée des dysfonctionnements tels que les problèmes liés au stationnement gênant, au besoin d'élagage, à la nécessité de réparer les bacs roulants ou encore pour améliorer la qualité du tri des bacs jaunes. Le plan d'actions d'amélioration du service en 2022 s'est articulé autour des actions suivantes :

• Définir la stratégie du TCO en matière de gestion des déchets à l'horizon 2030

Le TCO a délibéré en mars 2022 sur sa stratégie en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés : les marchés de collectes ont été lancés en juin 2022 et notifiés en décembre 2022 pour permettre un démarrage au premier janvier 2024.

• Améliorer la qualité du service de collecte des déchets ménagers

Malgré le passage de deux dépressions tropicales, le taux de réclamations et de relances en matière de collecte des déchets en porte à porte a été inférieur à 9% en 2022. Cela montre que le TCO accorde une grande réactivité à la réponse aux usagers dès qu'un signalement lui est remonté. A titre d'illustration, le TCO a collecté plus des 6 000 T de végétaux en cinq semaines (février/mars), soit 2.5 fois de plus qu'à la même période sans cyclone.

Avec le contexte international, le coût des matières premières, des fournitures, des carburants a augmenté considérablement. Le renouvellement des marchés tient compte de cette inflation. Même les marchés déjà signés sont impactés à travers les coefficients de révision. Ces éléments impacteront le taux de couverture de la TEOM sur l'exercice 2022. Les chiffres arrêtés seront présentés dans le rapport annuel 2022 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers.

• Poursuivre le déploiement de la Re-devance Spéciale

Le déploiement dans l'ensemble des zones d'activités du TCO a été initié sur 2022 avec 662 contractualisations effectives au total. La prochaine cible du déploiement sera les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie bénéficiant d'une collecte des ordures résiduelles trois fois par semaine.

• Renouveler la convention concernant la collecte des déchets de Mafate

Une convention encadrée par le Code de la Commande Publique a été passée entre le TCO et l'ONF pour les déchets de Mafate. Le TCO assure désormais la passation des marchés pour l'acquisition des big-bags, leur évacuation par hélicoptère, les prestations de mise à disposition de cais-

sons et l'évacuation de ces derniers vers les exutoires agréés.

■ Participer au maintien de la salubrité publique

En 2022, les services du TCO ont poursuivi les actions de proximité pour lutter efficacement contre les dépôts sauvages et les incivilités grâce à la médiation et aux interventions partenariales. Les services du TCO ont dû assurer le renouvellement des marchés dépôts sauvages et collecte des corbeilles de propreté urbaine afin de garantir la continuité de service sur le territoire.

• Lutte contre les dépôts sauvages

Ce sont 5 573 T qui ont été collectées en 2022 en 28 301 interventions. Il convient de prendre en considération dans les tonnages présentés la mobilisation des moyens dans le rattr-

aperte rouge en février / mars. Ces éléments pourraient expliquer les 800 T supplémentaires entre 2022 et 2021.

• Lutte contre la dengue

Après sollicitations des services communaux pour lutter contre la dengue, ce sont 29 opérations « vide fond cour » qui ont été menées sur l'ensemble des territoires communaux de Le Port et de St-Paul. Une opération de renforcement des moyens de collecte des dépôts sauvages a été réalisée fin 2022 sur l'ensemble du territoire communal de St-Leu. Les communes de Trois-Bassins et de La Possession ont surtout demandé des renforts ponctuels en mise à disposition de caissons pour mener des opérations ciblées par leurs services techniques.



Les agents de la Brigade Intercommunale Environnementale, créée en avril 2022, veillent notamment au respect des consignes de bonne gestion des déchets.

• **Enlèvement des épaves de motos par le TCO et collaboration avec les PM, BIE et VHU Réunion pour les véhicules légers**

Le partenariat avec VHU REUNION, association intervenant gratuitement pour l'enlèvement et la destruction des véhicules légers, s'est poursuivi sur le territoire. Ce partenariat s'appuie également sur la collaboration précieuse des forces de polices (municipale, nationale, gendarmerie, brigade intercommunale). Le TCO assure de son côté l'enlèvement des motos et des véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 T (non pris en charge par VHU REUNION).

■ **Déployer une brigade intercommunale de l'environnement**

La Brigade Intercommunale Environnementale (BIE) est en fonction depuis le 15 avril 2022. Composée de trois policiers municipaux, dont un chef de service, et de quinze Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), elle est principalement en charge du respect du calendrier de collecte et de la procédure d'enlèvement des Véhicules Hors d'Usage (VHU).

La convention de coordination avec les forces de police et de gendarmerie ainsi que la convention de mise à disposition des policiers municipaux intercommunaux aux communes membres, ont permis des actions efficaces des agents assermentés. Equipée de 5 véhicules, la BIE a sillonné chaque jour le territoire de cinq communes de 8.00 à 15.00 et ce du lundi au vendredi.

Si l'année 2022 a été marquée par les nombreuses formalités administratives nécessaires (convention de coordination, convention de mise à disposition, assermentations), elle a aussi été celle de l'action :

- ◆ 420 heures de **surveillance sur le terrain** par mois ;
- ◆ 822 **proximités** par mois ;
- ◆ 186 **procès-verbaux** pour non-respect du règlement de collecte ;

◆ 15 particuliers ou professionnels interceptés pour **déversements de dépôts sauvages** ;

◆ 31 enlèvements de **VHU** et 20 enlèvements d'**amas de pièces**.

En 2023, afin de développer ses interventions, sur la base d'une expérimentation de nouveaux horaires des agents, le service BIE bénéficiera d'une amplitude horaire de 7.00 à 19.00 du lundi au vendredi, ce qui permettra d'ajouter une patrouille supplémentaire par jour ainsi qu'une patrouille le samedi matin. La présence quotidienne des équipes de la BIE sera ainsi effective sur les cinq communes du TCO.

L'acquisition de vélos à assistance électrique facilitera la proximité et les agents seront dotés de 14 terminaux pour la verbalisation. Enfin, la BIE intégrera ses nouveaux locaux situés à la Saline et pourra aussi recevoir du public.

■ **Lutter contre l'errance animale**

Suite aux attaques de chiens errants, le TCO a renforcé ses campagnes de capture et mis en place un espace d'échanges avec l'ensemble des acteurs concernés à La Réunion. Les actions prévues restent toujours d'actualité.

• **Responsabiliser les usagers**

En avril 2022, le TCO a décidé de mettre en place un séminaire avec les associations et les institutions pour co-construire une stratégie de lutte contre l'errance animale sur le TCO. En fin d'année, un second séminaire a été organisé et le TCO maintiendra deux rendez-vous annuels avec l'ensemble des parties pour des restitutions des travaux effectués par l'ensemble des acteurs tout au long de l'année. De manière plus spécifique, le TCO a maintenu des stands et animations sur des dates ou événements. Des distributions de flyers ont été effectuées également en porte à porte sur des secteurs où des chiens divagants étaient observés.

De manière complémentaire, des actions de sensibilisation, derrière-BIE/Police Municipale ont été effectuées dans des quartiers à enjeux avec des captures, des verbalisations après les actions de sensibilisation.

• **Favoriser la stérilisation des animaux domestiques**

Le TCO a augmenté l'enveloppe financière initiale pour maintenir l'action de stérilisation sur toute l'année 2022 (320 K€). Cela s'est traduit par 2 830 stérilisations faites en 2022 et 2 539 identifications.

Le TCO a décidé de soutenir l'association REVEZ-CRAPA à hauteur de 8 k€ pour des stérilisations destinées à un public ciblé (personnes isolées, sans moyens de transport...). Ce sont plus de 120 animaux qui ont été stérilisés, identifiés et soignés lors de cette action réalisée en juillet – août 2022.

• **Construire un centre animalier**

Le TCO a procédé au lancement du concours de maîtrise d'œuvre du centre animalier et la tenue du jury a eu lieu fin 2022. Les études débiteront en 2023 pour une livraison de l'équipement en 2026.

• **Optimiser les captures d'animaux domestiques**

En raison de signalements toujours importants, il y a eu une généralisation des opérations de nuit sur toutes les communes, en horaires décalés de fin de journée jusqu'à 22h, avec le soutien des Polices Municipales et de la Brigade.

Ce sont au total 1 926 captures en 2022 et 2 536 cadavres ramassés à domicile ou sur route.

Un Numéro d'Astreinte d'Urgence Fourrière a été transmis aux forces de l'ordre afin de gagner en réactivité pour ses derniers et éviter de passer par le répondeur du TCO.

2. Renforcer l'attractivité et la performance des transports publics urbains et scolaires

2022 a été marquée par des concrétisations importantes avec la livraison du pôle d'échanges multimodal Odette et Roger Mofy au Port, la mise en service de 300 vélos à assistance électrique pour le service Mobi'Ouest ainsi que la reprise de la rando intercommunale vélo au mois de septembre lors de la Semaine Européenne de la Mobilité 2022.

Le TCO et ses partenaires ont stabilisé un tracé ainsi qu'un programme de travaux dans le cadre de l'étude de programmation du Bus à Haut Niveau de Service et le TCO a lancé les études de maîtrise d'œuvre sur trois sections de Transport Collectif en Site Propre (TCSP) sur les avenues Rico Carpaye, 20 décembre et Raymond Vergès afin de renforcer l'attractivité du réseau Kar'Ouest en fiabilisant les

temps de parcours. Ces opérations visent à rendre le bus plus performant que l'automobile en période de congestion.

La compétence Transport-Mobilité a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. En parallèle, une réorganisation importante de la direction était entreprise.

• Les ressources :

ETP mobilisés : 11

Budget réalisé : 39.515.552€

- 37,8 M€ en fonctionnement
- 1,7 M€ en investissement

• Les principaux objectifs :

- Livraison du pôle d'échanges multimodal Odette et Roger Mofy au Port
- Relance des études de maîtrise d'œuvre de Transport Collectif en Site Propre

L'amélioration du transport collectif sur le territoire, tant urbain que scolaire, passe également par l'optimisation et le renfort des services rendus aux usagers, la poursuite des efforts d'investissements dans les infrastructures et la mise en œuvre de nouveaux services, dans l'objectif d'une mutation vers une mobilité attractive, efficiente et durable.

■ Renforcer l'offre de transport Kar'Ouest

Offre Kar'Ouest :

La fréquentation, mesurée grâce à l'outil billettique, a atteint environ 6,6 millions de voyages, sur une année beaucoup moins impactée par la crise sanitaire. Une augmentation de +8% par rapport à 2021.

Le coût par voyage kar'ouest est plus faible que l'objectif cible, et que celui des années précédentes, marquées par l'impact de la crise sanitaire.

Le taux de couverture a connu une légère baisse constatée depuis 2018 (17%).

Le taux d'abribus se maintient à sa valeur "habituelle" (et donc en deçà de l'objectif cible à 20%), peu

de nouveaux abribus ayant été implantés en 2021. Cependant, 13 arrêts supplémentaires ont été créés et matérialisés par un poteau ou un marquage au sol.

Le nombre d'abonnement Réuni'Pass est en hausse, indiquant un intérêt des usagers à utiliser des titres intermodaux.

La vitesse commerciale moyenne réelle a atteint 21 km/h contre une vitesse commerciale moyenne théorique d'environ 23 km/h (valeur dans la fourchette des réseaux de taille comparable).

L'aménagement d'infrastructures spécifiques aux points forts de congestion tels que : Route des tamarins, Chaussée Royale, Route du Sacré Cœur, rue Mahatma Gandhi pourraient améliorer la vitesse commerciale du réseau.

Réseau scolaire :

Le coût moyen par élève est en légère hausse par rapport à 2021 (818 €), en lien avec la date de démarrage des nouveaux marchés de transports scolaires.

Le nombre d'inscrits aux transports scolaires restent stable environ 17000 élèves. Par ailleurs, le nombre d'inscription en ligne a augmenté de 5 points par rapport à 2021. En effet, 52% des inscriptions ont été réalisées en ligne contre 47% en 2021.

Les recettes scolaires ont augmenté de +12% entre 2021 et 2022.

Les nouveaux marchés d'accompagnement dans les transports scolaires ont été mise en œuvre.

Accessibilité du réseau et Transport de Personnes à Mobilité Réduite :

- Les véhicules :
 - ◆ Pose de pictogrammes sur tous les véhicules accessibles
 - ◆ Annonces sonores à bord des véhicules accessibles
 - ◆ Annonces visuelles à bord des véhicules accessibles (réalisées partiellement, la totalité est prévue au 3ème trimestre 2023)
- L'information des voyageurs PMR :
 - ◆ Production et pose des fiches horaires accessibles aux arrêts
 - ◆ Mise à jour du site internet et de l'application Kar'Ouest
- Les conducteurs :
 - ◆ Plan de formation (en continue)

- ◆ Le service Kar'Ouest Mouv a enregistré en 2022 par rapport à 2021 :
 - ◆ +5% du nombre d'inscrits
 - ◆ +22% du nombre de courses réalisées
 - ◆ +14% du nombre de voyageurs
- De plus, un nouvel outil de gestion de l'activité a été mis en place pour améliorer l'organisation des courses ainsi l'équipement du personnel de conduite de tablette avec une application professionnelle pour interagir avec le client (préciser le besoin du client ou informer de retard...) afin d'améliorer la qualité du service.

Service Mobi Ouest :

En 2022, le service a évolué avec la mise en location de 125 Vélos Tout Terrain à Assistance Electrique, une première sur le plan national ainsi que 300 VAE urbains supplémentaires en décembre 2022. Le parc de

vélo est donc passé de 250 vélos à 550 vélos.
 Cependant, ce service a un tel succès qu'à fin 2022, il y avait plus de 1 000 personnes sur liste d'attente.

■ Réaliser les itinéraires privilégiés, le BHNS et le transport par câbles

- ◆ Relance des études de maîtrise d'œuvre sur les sections de TCSP des avenues Rico Carpaye et 20 Décembre 1848 ;
- ◆ Lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre TCSP sur l'avenue Raymond Vergès au Port ;
- ◆ Finalisation de la tranche ferme de l'étude de programmation du BHNS.

■ Coordonner et améliorer les offres de transport

- ◆ Livraison et mise en service du pôle d'échanges multimodal Odette et Roger MOFY au Port ;

- ◆ Commercialisation de nouveaux titres de transport sur l'application M-Ticket Kar'Ouest : les abonnements mensuels et annuels ainsi que les titres des autres réseaux partenaires (titre unitaire ALTERNEO/CAR-SUD/CITALIS/CAR JAUNE) ;
- ◆ Mise en place d'un dispositif de navette pour assurer la continuité de service sur le chemin l'Evêque suite aux travaux sur chaussée réalisés par La Créole ;
- ◆ Prolongement de la ligne 61 de la gare routière de Saint-Paul jusqu'au point de vue de Maïdo ;
- ◆ Adaptation des horaires de la ligne 66 (Centre-ville de Saint-Paul) pour correspondre aux nouveaux horaires de sortie du lycée Louis Payen.



Le pôle d'échanges Odette et Roger Mofy a été inauguré en décembre 2022

3. EAU, ASSAINISSEMENT

- **Les ressources :**
- ETP mobilisés : 14
- Budget réalisé :
- Offrir à la population une eau de qualité : 9.332.438 € :
 - 1,06 M€ en fonctionnement
 - 8,3 M€ en investissement
- Limitier les impacts des eaux usées sur les milieux : 6.609.240 €
 - 1,7 M€ en fonctionnement
 - 4,9 M€ en investissement

- **Les principaux objectifs :**
- Développer les compétences Eau, Assainissement et GEMAPI au sein de l'intercommunalité en mettant en place une organisation administrative, financière et technique adaptée à l'ambition de la collectivité

La maîtrise d'ouvrage opérationnelle directe de l'intercommunalité s'exerce sur les communes de La Possession, Le Port et Saint-Leu pour les compétences Eau potable et Assainissement collectif des eaux usées et des eaux pluviales urbaines. Les communes de Saint-Paul et de Trois-Bassins sont gérées par la régie communautaire LA CREOLE. Concernant l'assainissement non collectif, la régie communautaire intervient comme opérateur unique sur l'ensemble du territoire.

La ressource en eau est vitale et constitue un bien commun. Une gestion maîtrisée est une nécessité pour préparer le territoire aux défis du changement climatique. La stratégie développée par le TCO pour assurer un service public d'alimentation en eau potable de qualité, le développement d'infrastructures de potabilisation et d'assainissement des eaux usées se décline en 2 cibles prioritaires :

- ◆ Offrir à la population une eau de qualité ;
- ◆ Limiter les impacts des eaux usées sur les milieux.

L'élaboration de schémas directeurs intercommunaux de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales urbaines suit le même objectif d'accompagnement de développement du territoire dans ses dimensions urbaines et économiques. Ils viseront notamment une optimisation en s'affranchissant des limites administratives et des périmètres de services. Cette optimisation aura pour principal objectif de contenir les coûts d'investissement et d'exploitation au bénéfice d'un juste prix pour l'utilisateur.

Eléments de diagnostic/Ajustements

- ◆ Difficultés dans la structuration du service ;
- ◆ Coordination des modes de gestion à construire (Société d'économie mixte à opération unique - SEMOP, Régie communautaire, Délégation de Service Public - DSP) ;

- ◆ Prise en compte des impacts de l'évolution des coûts des matériaux dans les contrats existants et leurs impacts sur les conditions de financement ;
- ◆ Ajustement de la programmation et impact sur les contrats existants (exploitation et investissement) ;
- ◆ Harmonisation des indicateurs de suivi des DSP et de la Régie communautaire en vue de l'élaboration du rapport intercommunal sur le prix et la qualité des services (RPQS) ;
- ◆ Confrontation entre retard structurel des infrastructures d'eau et d'assainissement et besoin en développement urbain et aménagement du territoire (autorisation d'urbanisme).

Ajustements proposés

- ◆ Avenant à venir sur les délégations de service public Alimentation en Eau Potable Saint-Leu et Eaux Usées Saint-Leu ;
- ◆ Développement d'un outil de prospective financière ;
- ◆ Audit complémentaire de la Régie communautaire ;
- ◆ Validation de la feuille de route de la Régie communautaire.

Offrir à la population une eau de qualité

■ Améliorer la performance des réseaux d'Adduction d'Eau potable (AEP)

- ◆ Renouveler des réseaux :
 - En maîtrise d'ouvrage directe (opération sur plus de 2 km sur le RD 12 à Saint-Leu) ;

et la Région Réunion (échangeur du Sacré-Cœur) avec un objectif d'une action publique mutualisée et coordonnée ;

- ◆ Adapter les programmes de travaux au contexte, cas du programme des travaux concessif de la SemOp « Eaux de la Possession » et de l'usine de Pichette et de la chaîne de Dos d'Âne.

■ Développer les infrastructures de potabilisation

- ◆ Usine de Potabilisation de Maduran et ses infrastructures connexes

■ Initier l'élaboration d'un schéma directeur intercommunal Eau potable

Limiter les impacts des eaux usées sur les milieux

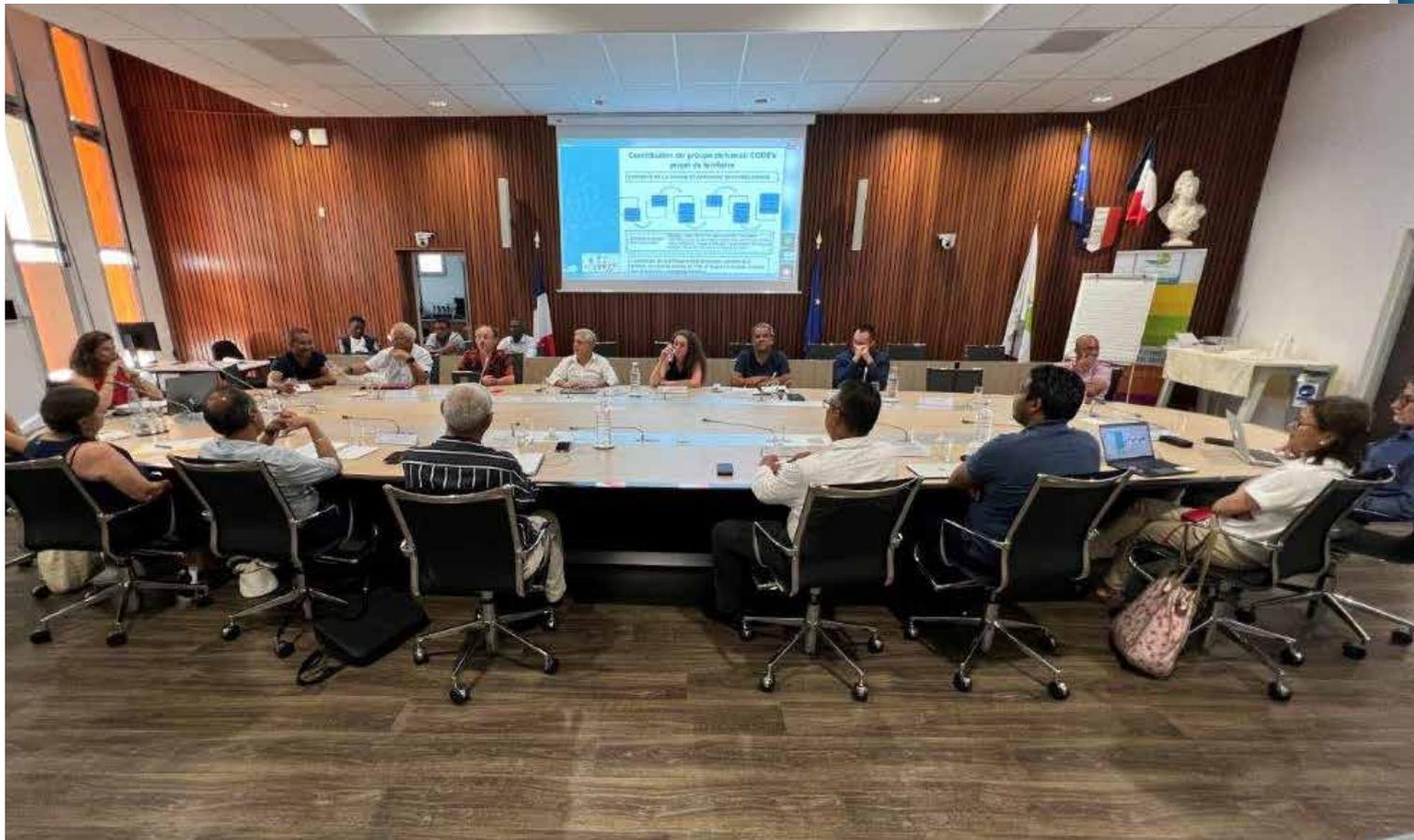
■ Développer les infrastructures d'assainissement des eaux usées

- ◆ Réaliser et livrer les travaux de réhabilitation du principal poste de relevage du réseau de collecte des eaux usées des communes de Le Port et La Possession (RFM) ;
- ◆ Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune du Port dans le cadre de son programme de renouvellement de voirie ;
- ◆ Renouveler et moderniser le réseau de collecte des eaux usées et des postes de relevage du centre-ville de la commune de Saint-Leu (RN1A).

Le renouvellement et modernisation du réseau de collecte des eaux usées et des postes de relevage du centre-ville de la commune de Saint-Leu est une opération complexe, de par sa nature (linéaire, localisation et technicité) et son impact au long cours sur le centre-ville.

Cette opération nécessite une communication particulièrement adaptée, de la concertation continue et une réactivité au quotidien. Pour ce chantier particulier, le TCO développe avec les intervenants une méthode de travail spécifique autant en coordination qu'en présence de médiateurs dédiés sur la durée de l'opération.

AXE 3 – RENFORCER NOS POLITIQUES DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE



1. Concevoir et mettre en œuvre les outils et actions pour assurer une politique citoyenne de proximité

• Les ressources :

ETP mobilisés : 2

Budget réalisé : 205.328 €

- 205,3 K€ M€ en fonctionnement

En 2022, le TCO a engagé une vaste campagne de concertation avec les habitants, les forces vives du territoire et les élus et administratifs des communes au travers de 3 visites de terrain, 25 ateliers et 50 rencontres de proximité réalisés sur toutes les communes rassemblant un peu plus de 800 personnes.

Au total, le TCO a pu récolter pour la phase de diagnostic plus de 2 000 questionnaires, 83 formulaires et 12 cahiers des acteurs remplis. En incluant la participation digitale avec les différentes vidéos, jeu concours facebook et supports sur les réseaux sociaux, 10 000 personnes ont été mobilisées. Le 28 mars 2022, le Conseil Communautaire a validé le diagnostic et lancé officiellement l'élaboration de la stratégie du projet de territoire. Une deuxième phase de concertation s'est enclenchée avec 10 ateliers à destination des élus/administratifs communaux et des acteurs socioéconomiques complétés par 7 entretiens et 1 atelier avec l'ensemble des directeurs du TCO.

A destination de la population, une cinquantaine de rencontres de proximité ont été réalisées avec un questionnaire à remplir sur les priorités d'actions à développer dans les différents champs de compétences, ainsi que des réunions avec le groupe citoyen constitué pour l'occasion, rassemblant 46 volontaires répartis sur l'ensemble des communes. 1 454 contributions ont été traitées, ce qui a permis de valider la stratégie du projet de territoire en Conseil Communautaire du 28 novembre 2022 avec une présentation grand public le 7 décembre, sur la Gare Maritime au Port Est, en présence des Maires, des Vice-Présidents et des contributeurs de ce projet de territoire.

2023 sera consacré à la déclinaison opérationnelle de la stratégie en plan d'actions ainsi que l'actualisation de la PPI-PPF pour aboutir à poser les bases d'un pacte fiscal et financier de solidarité intercommunal et d'un contrat d'agglomération qui sera signé avec les collectivités partenaires. S'en suivra, une campagne de marketing territorial pour accompagner cette valorisation.

2022, véritable outil dédié à la démocratie participative, permettant d'associer la société civile aux décisions de l'intercommunalité. Ce CO-DEV composé de 4 collèges (économique, culturel, éducation, expert) a élu comme Président, Michel DIJOUX. Afin de contribuer à l'élaboration du projet de territoire, le Conseil de Développement a constitué un groupe de travail dédié à ce sujet et a rendu 1 avis simple en 2022 sur la stratégie. En 2023, un second avis sera rendu sur le plan d'actions du projet de territoire.



Le 7 décembre 2022, la nouvelle stratégie du projet de territoire « L'Ouest de 2040, pour une capitale économique durable et tropicale », a été dévoilée, après plusieurs mois de concertation avec l'ensemble des habitants et des acteurs du territoire Ouest.

2. Piloter la transformation numérique du territoire au service des citoyens

• Les ressources :

ETP mobilisés : 7
Budget réalisé : 17.040€

• Les principaux objectifs :

- Mener une démarche de Gestion de la Relation Citoyen (GRC)
- Mener une politique de gouvernance de la donnée

Le Service Transformation Numérique (STN) a été créé dans le cadre de la fusion, en septembre 2021, de la Direction des Systèmes d'Information et des Organisations (DSIO) et de la Direction du Développement Numérique (DDN), devenant la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN).

Une préoccupation majeure pour 2022 était d'assurer l'intégration de ses nouveaux collaborateurs dans la nouvelle direction et dans leurs nouvelles missions.

■ Mener une démarche de gestion de relation citoyen (GRC)

Ce projet s'inscrit dans l'axe stratégique de la mandature de renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale en pilotant la transformation numérique du territoire au service des citoyens.

Bien que la priorité soit la mise en œuvre d'une application mobile afin de permettre aux citoyens de signaler les dépôts sauvages, il était important d'intégrer le projet dans une démarche plus globale.

En effet, la Communauté d'agglomération est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration de la relation citoyen, notamment par la mise en œuvre de plusieurs projets concrets, parmi lesquels :

- La dématérialisation du courrier ;
- La mise en service du « Numéro vert » ;
- Labellisation « Marianne » ;
- L'expérimentation de la GRC au travers de la CVQ (vie quotidienne) ;
- Formulaires en ligne sur le site internet ;
- L'application mobile.

Il était important de repenser la culture usagers de manière globale afin d'engager la collectivité dans une démarche de mesure de la satisfaction et d'amélioration continue de la relation usager.

L'année 2022 a été consacrée essentiellement à l'élaboration d'une feuille de route de la gestion de la relation usager de manière globale au TCO.

L'objectif est d'avoir une vision stratégique de l'évolution de la relation usager sur du court terme à plus long terme.

Cette feuille de route se décline en 6 objectifs opérationnels :

- 1- Mise en œuvre d'une plateforme unifiée de gestion et traitement des demandes usagers ;
- 2- Mise en œuvre d'un portail de démarche en ligne interfacé avec la plateforme unifiée de traitement des demandes ;
- 3- Mise en œuvre d'une application mobile ;
- 4- Mise en œuvre d'un chatbot pour un meilleur accès à l'information ;
- 5- Création d'une base de connaissance interne qui permettrait de recenser l'ensemble des procé-

dures relatives aux traitements des demandes ;

6- Plus généralement, mise en œuvre d'un seul canal pour l'ensemble des démarches de la collectivité. A terme, une réflexion devra être engagée pour une évolution du « Numéro Vert » vers un service relation usager en faisant du « Numéro Vert » la référence de l'accueil usager et le point de contact téléphonique et numérique du TCO.

L'année 2022 a donc permis de partager une vision stratégique de la démarche relation usager tout en menant une étude sur les différentes solutions représentatives du marché.

■ Mettre en œuvre une stratégie globale de la donnée au profit du pilotage de l'action publique

Comprendre les mutations qui s'opèrent aujourd'hui pour mieux les anticiper et adapter les politiques associées passe par le traitement et l'analyse de la donnée.

Il s'agissait pour l'année 2022 :

- D'accompagner les directions métiers sur la valorisation de leurs données existantes (acculturation, outils et tableaux de bord, culture des indicateurs et de l'évaluation, automatisation du traitement et de la collecte des données...);
- De permettre la production de nouvelles données en fonction des besoins ;
- De veiller à la synchronisation et la connectivité avec les systèmes d'exploitation existants ou à créer (SI internes);
- De sensibiliser et aider sur les problématiques imposées par le Règlement Général de la Protection des Données (accompagnement juridique sur l'usage de la donnée) ;
- D'ouvrir les données publiques en développant l'alimentation de l'Open Data (plateforme régionale).

En 2022, il était important dans un premier temps de consolider un existant et d'acculturer les nouveaux agents à la thématique de la gestion de la donnée.

En effet, l'ex-DDN avait mis en place l'outil QlikSense afin de permettre à plusieurs services d'avoir des indicateurs sur leurs activités. Il était important qu'une continuité soit assurée par le Service Transformation Numérique.

Différents tableaux de bord « Environnement » ont pu être consolidés et mis en œuvre en 2022 :

- ◆ Collecte porte à porte, dépôt sauvage, apport volontaire ;
- ◆ Enregistrement des demandes au Numéro vert ;
- ◆ Fourrière animale ;
- ◆ Redevance spéciale.

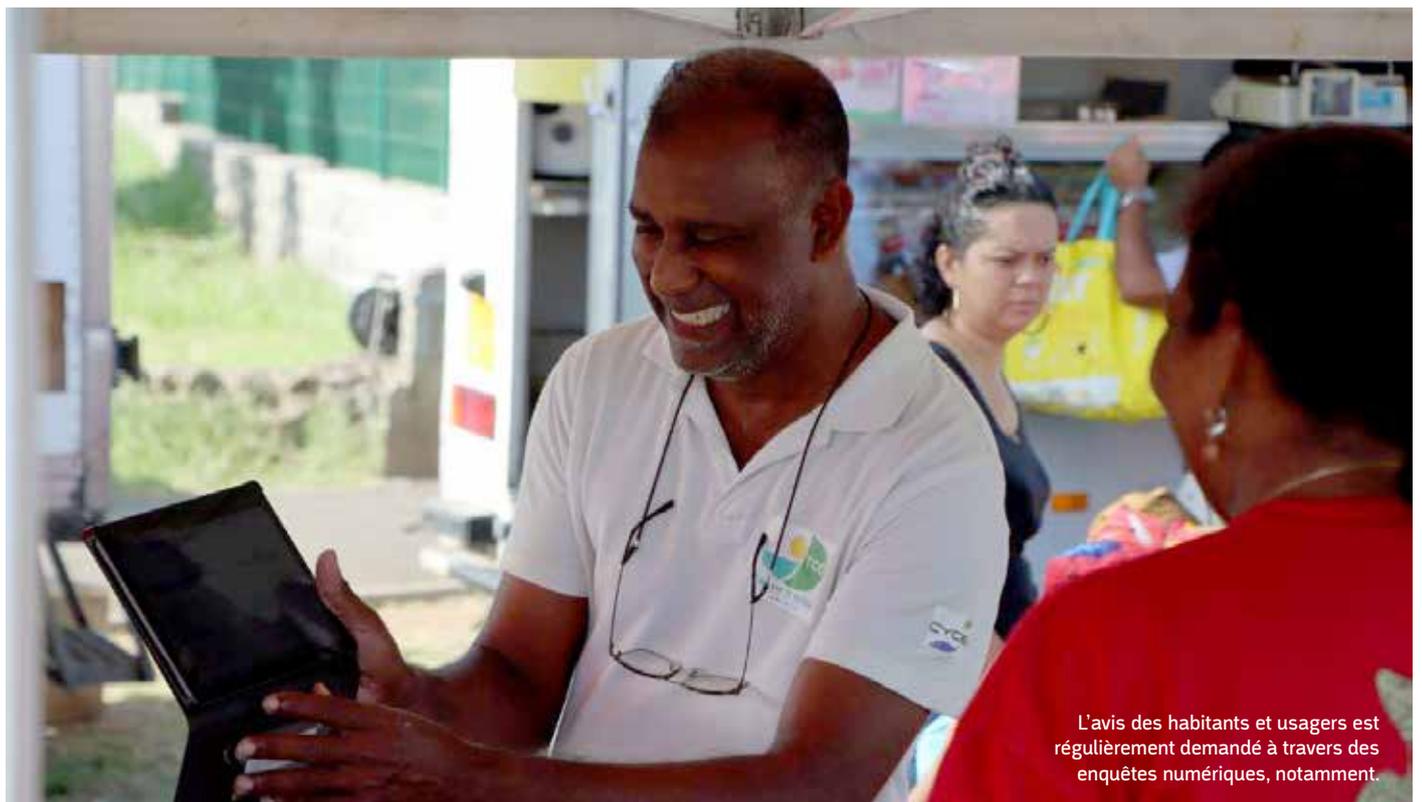
La plateforme QlikSense a donc été intégrée sur nos infrastructures internes dès janvier 2022 et maintenue par les équipes.

En ce qui concerne l'Open data, les agents ont pu suivre la formation organisée par le CNFPT et ils ont pu

démonstrations proposées par les éditeurs de solutions du marché.

Cette mission doit être structurée et sera intégrée à la politique de Data qui est en cours d'élaboration pour un rendu au 1er trimestre 2023.

L'ouverture de la plateforme Opendata est programmée courant le mois de juin 2023.



L'avis des habitants et usagers est régulièrement demandé à travers des enquêtes numériques, notamment.

L'année 2022 a été consacrée principalement à l'organisation du nouveau service transformation numérique et à l'intégration des nouveaux agents au sein de la DSIN. Une année pendant laquelle les agents ont pu se former et mener leurs études sur les thématiques GRC et la politique de gestion de la donnée.

D'une manière générale, les agents ont pu retrouver un vrai cadre de travail et, pour la plupart, s'inscrire dans un vrai projet professionnel de carrière.

Les études menées par les agents ont permis d'arrêter un choix de solutions et ont contribué à l'élaboration des cahiers des charges des marchés qui sont lancés en 2023.

La mission d'accompagnement à l'élaboration et mise en œuvre de la feuille de route numérique de la mandature, qui a démarré en fin d'année 2022 qui se poursuivra jusqu'en juillet 2023, viendra compléter la feuille de route GRC et de la politique de gouvernance de la donnée du territoire.

Ce schéma directeur permettra de dresser une liste de projets opérationnels et prioritaires à mener durant la mandature.

■ Intégrer de nouveaux collaborateurs et de nouvelles missions au sein de la DSIN

Les entretiens des agents de l'ex-DDN avait débuté en octobre 2021 et dès janvier 2022 les agents ont été positionnés en fonction de leurs compétences, expériences professionnelles ainsi que de leur projet professionnel de carrière sur les postes suivants :

- Deux en tant « qu'assistants projets » pour mener les études et le suivi des projets du service ;
- Deux « techniciens support technique et applicatif » pour l'accompagnement au changement des Directions ;
- Deux « techniciens data » pour accompagner les directions dans la valorisation de leurs données et alimenter l'Open Data.

L'année écoulée a été l'occasion pour les nouveaux agents de monter en compétence afin d'assurer leurs nouvelles missions. Les assistants projet se sont engagés dans un cursus de formations en gestion de projet avec le CNFPT et les techniciens data se sont formés à la thématique de gestion de la donnée au travers des

L'équipe a su prendre en charge la conduite opérationnelle de 3 nouveaux projets :

- La mise en œuvre (pour les besoins du conseil de développement-CODEV) de la plateforme numérique de participation citoyenne : Décidim. Ce projet s'inscrit dans l'axe stratégique : concevoir, mettre en œuvre les outils et actions pour assurer une politique de proximité. Le TCO souhaite donner plus de place aux citoyens dans les processus communautaires. Le service numérique a pu répondre à cet objectif ;
- La mise en œuvre d'une solution répondant aux besoins de sécurisation et simplification d'utilisation concernant la gestion de la redevance spéciale. Le projet « Reedev » ;
- L'accompagnement de l'EAI0 dans l'étude d'une solution de gestion de l'école artistique qui sera mise en œuvre en juin 2023. La solution devra, également permettre aux usagers de l'école d'effectuer leurs inscriptions en ligne.

3. Mettre en œuvre les actions et les outils pour la réalisation du Programme Local de l'Habitat

• Les ressources :

ETP mobilisés : 24

Budget réalisé : 1.306.244 €

- 164,3 K€ en fonctionnement
- 1,1 M€ en investissement

• Les principaux objectifs :

- Réviser le nouveau protocole de garantie d'emprunt
- Concevoir les travaux de régie du FMAH

L'appareil productif est en berne, notamment concernant la production de logements locatifs sociaux alors que la tension sur la demande augmente mais également en termes d'offre pour les classes moyennes, dont l'accès au logement s'est réduit face au renchérissement du foncier.

Afin de relancer la production, le TCO a formalisé avec ses communes membres, le Plan d'Action Foncier Intercommunal, destiné à produire du foncier opérationnel principalement au profit des logements aidés. Concernant la préfiguration d'un Organisme de Foncière Solidaire, cet outil « anti-spéculation » a été engagé.

La Convention Intercommunale d'Attribution du 24 juin 2022 a notamment abordé l'état de la demande de logement social, le bilan des attributions 2021/2022 ainsi que le projet de Grille de Cotation de la demande de logement social du TCO.

L'objectif du PLH en matière de réhabilitation du parc social (250 logements) a pu être appuyé par les garanties d'emprunt accordées par

le TCO. De même, l'appui financier et technique du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain Ariste Bolon SIDR Haute (Le Port) s'est poursuivi (1 million de subventions en 2022).

La mise en œuvre du Fonds Mutualisé d'Amélioration de l'Habitat (FMAH) a pu se concrétiser par l'initiative du TCO, de ses communes membres et de la CAF. La régie de travaux est intervenue sur 8 chantiers. Le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) visant à informer, sensibiliser et accompagner les habitants du territoire dans leur projet de rénovation énergétique, a pu être engagé grâce au partenariat avec Unicité et l'accueil de 12 volontaires du service civique.

Les chantiers réalisés sont :

- ◆ La mise en œuvre du FMAH (interventions en interne avec une régie intercommunale de travaux ;
- ◆ La convention cadre PAFI ;
- ◆ L'étude d'opportunité pour la création d'un OFS ;
- ◆ Le versement des fonds de concours NPNRU ;
- ◆ La révision du protocole de ga-

FRAFU ;

◆ Les projets BRICOBUS QPV et BRICOBUS Rural portés par les Compagnons Bâisseurs de la Réunion ;

◆ L'expérimentation du projet d'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA) Rénovation Énergétique pour 10 logements du NPNRU, porté par les Compagnons Bâisseurs de la Réunion ;

◆ La mise en œuvre du SARE ;

◆ La mise en œuvre du programme d'action du PPGDID : Production des supports d'information, bilan intermédiaire du service d'information et d'accueil, poursuite des formations ;

◆ Le suivi des Commissions d'Attribution de Logement et l'harmonisation des pratiques ;

◆ Le projet de grille de cotation : définition des critères et pondération VI ;

◆ Un état des lieux de la demande de logement social : Caractéristiques sociales, localisation, Mutation ;

◆ La mutualisation des guichets.

M. LOUIS de Bois de Nèfles St-Paul a présenté aux élus du TCO et la sous-préfète de St-Paul, les travaux effectués par la régie intercommunale dans le cadre d'une réhabilitation de son logement, grâce au Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat.



4. Apporter le rééquilibrage du territoire par le développement et par les projets structurants du reste du territoire



Différents projets, comme celui du jardin dédié aux épices locales de M. et Mme Fontaine, ont été soutenus par le TCO, à travers Terh Gal Ouest, pour développer les Hauts.

• Les ressources :

ETP mobilisés : 5
Budget réalisé : 20.424 €

- 20,4 K€ en fonctionnement

• Les principaux objectifs :

- Accompagner les porteurs de projets
- Préfigurer le GIP Mafate
- Finaliser les études de l'ORT

La dynamique de développement territorial est le fruit de la réalisation des projets privés et publics. S'agissant de leur opportunité, cela amène à distinguer l'appui qui sera apporté aux acteurs publics, pour la réalisation des projets impactant l'aménagement durable du territoire et l'appui apporté aux acteurs locaux des Hauts dans le cadre des financements européens LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale). TERH GAL OUEST (Territoire Rural des Hauts – GAL Ouest), constitué d'acteurs privés et publics des Hauts, porte, anime et instruit ce dispositif sur 2014 - 2022. 9 millions d'euros sont ainsi dédiés au développement rural de l'Ouest sur cette programmation.

Le TCO a poursuivi sa mission d'animation concernant les investissements territoriaux urbains. L'appui aux territoires s'est décliné également par la mobilisation d'ingénierie et l'animation dans le cadre convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (2021-2026). Sur l'acquis des projets Action Cœur de Ville de Le Port et de Petite Ville de Demain de Trois-Bassins.

Sur la base du Schéma Directeur d'Aménagement des Ilets de Mafate, le TCO a impulsé son action d'appui aux territoires et notamment dans le cadre d'interventions définies avec les acteurs, reprenant notamment les discussions pour la création d'un GIP Mafate.

Les chantiers réalisés sont :

- ◆ LEADER évalué et préfiguration du dispositif / concertation ;
- ◆ La mise en œuvre de l'accompagnement des porteurs de projets identifiés dans les triennaux de programmation des ITI urbain et Réact UE ;
- ◆ La mobilisation d'études et assistances à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'ORT.
- ◆ Gestion de la convention liée à l'entretien de la piste de la Rivière des Galets ;
- ◆ Etude d'opportunité sur la création d'une structure opérationnelle (GIP) sur Mafate.

5. Faire de l'insertion et de l'économie solidaire de la création d'emplois solidaires

• Les ressources :

ETP mobilisés : 4

Budget réalisé : 981.773 €

- 981,8 K€ en fonctionnement

• Les principaux objectifs :

- 20 ACI financés
- Démarrage et stratégie de l'ESS
- Relance de la clause sociale

L'année 2022 marque la première année de mise en œuvre du Protocole du Plan Local Pour l'Insertion et l'Emploi 2022-2027. Le TCO a réaffirmé sa volonté d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi par le biais de différentes actions :

- ◆ L'accompagnement des publics dont le marché a été renouvelé en 2022 ;
- ◆ Le soutien financier aux 20 ateliers chantiers d'insertion et la simplification administrative des appels à projets pour les associations ;
- ◆ La sensibilisation importante des acteurs internes et externes sur la clause sociale et les achats socialement et écologiquement responsables.

Sur le volet Economie Sociale et Solidaire, le TCO a souhaité renouveler

sa stratégie en concertant et sensibilisant les acteurs du territoire.

Lors de cette année, un effort important a été fourni dans le cadre du PLIE pour faciliter les interactions entre les structures porteuses d'ACI et le prestataire d'accompagnement des publics.

La relance du nouveau marché d'accompagnement PLIE a nécessité un suivi important et une remise à plat des procédures avec le prestataire.

■ Animer et gérer le Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

En 2022, le marché d'accompagnement des publics du PLIE a été renouvelé pour une durée de 4 ans. Un travail a été mené pour l'amélioration des procédures de suivi et de contrôle des dossiers des participants du PLIE. Un effort de coordination a été apporté entre les structures portant

des ACI et le prestataire du PLIE afin de fluidifier les relations et assurer une complémentarité d'accompagnement pour les publics.

En termes d'indicateurs de réalisation, 424 entrées ont été réalisées sur l'année et 900 personnes accompagnées dans le dispositif.

En termes d'indicateurs de résultat, 61 % de sorties positives et dynamiques ont été réalisées. L'objectif fixé dans le protocole a été atteint.

Le TCO soutient également la Mission locale Ouest qui, par son dispositif « Attitude pro », propose aux publics les plus éloignés de l'emploi (publics PLIE notamment) un accompagnement particulier basé essentiellement sur la valorisation des atouts, des qualités et du savoir-être d'une personne (soft skills). La mission locale a accompagné 80 personnes en 2022.



La 4^{ème} édition de la Startup Weekend dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire, organisée par l'association Webcup, le TCO, la mairie du Port et la CRESS, a réuni près de 100 personnes dont 7 porteurs de projets et 20 coaches, de l'école supérieure d'Art du Port.

■ Mettre en œuvre des actions d'insertion

S'agissant des ateliers de chantier d'insertion, le TCO a lancé deux appels à projets pour financer le poste d'encadrant technique en 2022, qui ont permis de sélectionner 16 ACI. 192 personnes ont été accompagnées en ACI.

Au cours de cette année, le service a allégé les procédures administratives pour les structures et initié le lancement d'appels à projets pluriannuels pour 2023-2024. Cette nouvelle modalité donne ainsi plus de visibilité financière pour les structures.

S'agissant de la Clause sociale, les services ont pu référencer 70 marchés représentant

50 000 heures prévisionnelles. Ce résultat démontre la mobilisation du TCO pour sensibiliser les partenaires à « clausurer » les marchés (directions du TCO, communes du territoire, bailleurs sociaux). En 2022, plus de 12 000 heures ont été réalisées pour 20

marchés, permettant la conclusion de 38 contrats d'insertion.

L'année a aussi été consacrée à la formation des référents au sein des communes à l'utilisation du logiciel et la clarification des procédures sur la clause sociale.

Des travaux ont été engagés en 2022 pour expérimenter un premier marché réservé pour le projet de Bureau d'Information Touristique à Mafate.

En 2023, le TCO s'attachera à améliorer le processus de remontée de données avec les prescripteurs, et à développer les marchés réservés auprès des maîtres d'ouvrage.

■ Soutenir et développer économiquement les structures de l'ESS

Accompagnée de la CRESS, le TCO a mobilisé les partenaires du territoire pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action en faveur de l'ESS. Par ailleurs, l'année 2022 a été la dernière année de convention avec France Active Réunion pour son ac-

tion « ESS Pro ». Cette année a porté sur la clôture des accompagnements individuels des 37 structures et la tenue de 3 ateliers collectifs (définition du projet associatif, compréhension des documents comptables, valorisation de l'impact des activités sur le territoire).

Le TCO a aussi participé à l'édition du Startup weekend 2022 (financement et appui à l'organisation).

■ Soutenir la création d'activité et d'emploi

Le TCO a soutenu :

- ◆ Initiative Réunion pour l'accompagnement de 290 créateurs d'entreprises ;
- ◆ L'ADIE pour l'accompagnement à la création et au développement de micro-activités sur le territoire du TCO (888 personnes financées et accompagnées).

Le lancement de l'élaboration de la Stratégie Economie Sociale et Solidaire en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

La concertation des acteurs du territoire a permis de construire la Stratégie et le plan d'action.

Deux ateliers ont été organisés en 2022 :

- Un atelier Repères ESS en octobre à destination des directions du TCO et des élus pour une sensibilisation à l'ESS
- Un atelier Synergie ESS, en novembre, à destination des acteurs du territoire (partenaires institutionnels, associations, communes) pour identifier les actions à mettre en place en lien avec les compétences et les filières identifiées comme prioritaires par le TCO (Economie bleue, l'autonomie alimentaire, l'économie circulaire, la mobilité, la Silver Economie ...).

Ces ateliers ont réuni 62 participants dont 19% d'élus, 51% d'agents territoriaux et 29% de structures de l'ESS.

6. Faire du territoire Ouest un foyer culturel de référence

• Les ressources :

ETP mobilisés : 5,5

Budget réalisé : 1.306.244€

- 1,3 M€ en fonctionnement

- 23 K€ en investissement

• Les principaux objectifs :

- Lancement de la démarche Pays d'Art et d'Histoire

- Soutien à 6 grands festivals



Restitution des élèves de l'EAIO sur le marché forain de La Possession

L'année 2022 a permis de renforcer et structurer l'organisation des ressources affectées aux politiques publiques portant sur la culture et le patrimoine.

Le TCO a ainsi poursuivi en 2022, le travail engagé sur sa politique volontariste en matière d'enseignement artistique à travers son soutien à l'EAIO, l'école artistique intercommunale de l'Ouest, qui a permis de doubler la capacité d'accueil de l'école.

Le TCO a également renforcé son soutien aux festivals structurants du territoire et au dispositif d'aide à la création, Békali.

En renforçant l'équipe dédiée au patrimoine, le TCO a pu initier les actions d'inventaire du patrimoine du TCO, dans l'objectif de l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire.

La culture a fait l'objet d'un renforcement conséquent du TCO à travers

l'augmentation des financements à la création et à la diffusion de spectacles vivants, au développement d'une offre intercommunale d'enseignements artistiques et à travers la valorisation de son patrimoine, et le lancement des actions d'inventaire du patrimoine du TCO en vue de l'obtention d'un label Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle du territoire.

■ Co-construire une politique culturelle avec les communes pour l'Ouest

En 2022, les travaux de concertation menés dans le cadre du projet de territoire sur le volet culturel ont permis de partager en matière de politique culturelle et patrimoniale :

- ◆ Un constat : un patrimoine riche, une création et diffusion dynamique ;
- ◆ Des enjeux et attentes : une cohérence entre le TCO et les communes, le soutien à la culture locale.

Ainsi, le projet de territoire a défini un axe spécifique à la culture et au patrimoine, avec l'objectif à horizon 2040, de poursuivre le développement d'un territoire d'excellence culturelle qui valorise son patrimoine et préserve son identité, à travers les orientations suivantes :

- ◆ Préserver et valoriser le caractère exceptionnel de notre patrimoine immatériel naturel et de nos paysages ;

- ◆ Faire rayonner et diffuser notre patrimoine immatériel et notre création artistique ;

- ◆ Sauvegarder et valoriser notre patrimoine bâti et architectural de l'Ouest.

■ Soutenir la diffusion et création artistique

En matière de soutien à la création artistique, le TCO a poursuivi le financement en 2022 du dispositif Békali qui connaît un réel succès et contribue à la professionnalisation des artistes réunionnais émergents. La signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre le TCO et les salles du dispositif pour la période 2022-2025, a permis de consolider et de structurer davantage le partenariat. Des réunions de travail se sont tenues dans le but de faire évoluer et renforcer le dispositif. L'objectif a été de mieux encadrer la sélection des candidats et d'élargir les propositions, ainsi que d'optimiser le calendrier (sélection/résidence artistique/diffusion des spectacles et actions culturelles).

Le dispositif a permis de donner accès à des spectacles dans les principales salles du TCO (Kabardock, Théâtre sous les Arbres, Lespas et le Séchoir) a permis une large diffusion de spectacles sur le territoire. Il s'agit d'attirer les publics dans les salles ou d'aller à leur rencontre par le biais d'actions culturelles dans les écoles ou les quartiers.

Les représentations et les actions culturelles cofinancées par le TCO ont pu reprendre avec dynamisme et motivation grâce à l'engagement des opérateurs culturels, laissant derrière eux les méfaits de la pandémie de COVID-19.

Terre de festivals, le TCO a renforcé son soutien et a ainsi soutenu 6 festivals culturels structurants en 2022 : LEU TEMPO, OPUS POCUS, RÉUNION MÉTIS, Les Arts de la Marge, TAM-TAM et Battle Of The Year.



Le TCO a renforcé son soutien aux festivals, pour permettre l'accès à la culture au plus grand nombre. Petits et grands ont pu ainsi se laisser transporter dans l'univers des marionnettes, lors de la dernière édition du Festival Tam Tam.

Il est à noter que l'inflation liée au contexte international n'a pas épargné les festivals, et notamment l'un des festivals majeurs du territoire qui inaugure en début d'année la saison des festivals avec le LEU TEMPO. Le Séchoir a dû faire face à des surcoûts inédits imprévisibles sur la quasi-totalité des postes de dépense et demander un soutien financier exceptionnel supplémentaire. Cette édition 2022 a par ailleurs connu une affluence inédite.

En fin d'année 2022, le TCO a adopté et mis en application son nouveau cadre d'intervention concernant les subventions culturelles, en lançant deux appels à projets distincts, un premier dédié au « soutien aux festivals » et un deuxième au « soutien aux salles ».

Tout au long de l'année 2022, les représentants des associations culturelles ayant sollicité le TCO pour tout besoin d'information en matière culturelle, ont été reçus et accompagnés. Ces demandes ont généralement porté sur la recherche de cofinanceurs, d'informations, de lieux ou d'interlocuteurs en capacité d'aider au développement de leurs projets.

■ Initier les actions liées au projet de labellisation Pays d'Art et d'Histoire

En renforçant l'équipe dédiée au patrimoine, le TCO a pu initier les actions d'inventaire du patrimoine du TCO, dans l'objectif d'impulser et

coordonner la candidature du TCO au label « Pays d'art et d'histoire ».

Le dernier trimestre 2022 a ainsi été consacré à :

- ◆ Établir un plan d'actions concernant l'inventaire des patrimoines culturel, matériel et immatériel du territoire ;
- ◆ Initier des recherches méthodologiques et comparatives autour du label ;
- ◆ Organiser un séminaire professionnel sur les représentations du patrimoine à destination des élus et des chefs de service du TCO, ainsi qu'aux élus et administratifs des communes membres et partenaires ;
- ◆ Tutorer des étudiants de l'université de La Réunion, en stage professionnel au TCO, sur la thématique du label et du tourisme culturel.

■ Valoriser le patrimoine culturel

En matière de valorisation du patrimoine, plusieurs actions transversales aux différents services et satellites de l'EPCI ont été menées.

- ◆ Pour les 20 ans du TCO, la collecte de données d'archives et les entretiens menés ont participé à la création des supports de médiation présentés lors des cérémonies dédiées ;
- ◆ Dans le cadre de la construction du Bureau d'Information Touristique à la Nouvelle Mafate, des recherches de données historiques et d'iconographies d'archives ont permis de dégager le fil conduc-

- ◆ Une exposition itinérante a été conçue dans le cadre de la présentation officielle du Projet de Territoire au monde professionnel et institutionnel à la gare maritime ;
- ◆ La collaboration avec l'EAIO Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest a consisté cette année à la participation (support, conseil, illustrations) à la conception de l'exposition itinérante « Fonkèr » qui fait partie intégrante du projet de « Kabar l'EAIO dann somin » ;
- ◆ Dans le cadre du marché d'étude pour la réfection et la remise à neuf de la signalétique en forêt domaniale de Saint-Paul sur le sentier littoral Ouest, le parcours d'interprétation a été conçu par le prestataire sur la base des données historiques et iconographiques fournies par le TCO.



Restitution des élèves de l'EAIO au parc 20 décembre à Saint-Leu

Le TCO est également venu en support à la mission « Petites Villes de demain » de la commune de Trois-Bassins pour identifier et proposer des actions de mise en valeur de leur patrimoine culturel et naturel.

Enfin, l'exposition itinérante « 300 ans d'évolution du Territoire de la Côte Ouest », accompagnée de sa valise pédagogique, a été présentée durant plusieurs mois aux élèves du lycée Bois-Joli Pothier à Saint-Pierre et du collège de Trois-Bassins.

■ Renforcer l'école artistique intercommunale de l'Ouest et développer les enseignements artistiques

Le TCO a développé, en 2022, le travail engagé sur sa politique volontariste en matière d'enseignement artistique à travers son soutien à l'EAIO (l'Ecole Artistique Intercommunale de

l'Ouest). Cette dernière a poursuivi sa structuration administrative et financière, mais aussi pédagogique avec le renforcement de l'équipe par le recrutement d'un responsable pédagogique et artistique.

L'EAIO a donné l'opportunité à ses élèves en fin d'année 2022 de participer à un projet artistique ambitieux qui se déroule sur l'année scolaire 2022-2023 : le «Kabar l'EAIO dann somin». Ce kabar final aura lieu le 2 juillet 2023 à Vue Belle près des ruines de l'ancienne usine sucrière, et constitue l'aboutissement du travail artistique des élèves. Il prendra la forme d'un défilé de cinq chars qui mettra en lumière chacune des cinq communes du TCO à travers des tableaux vivants intégrant les arts visuels, le cirque, le théâtre, la danse et la musique.

Le 11 décembre 2022, les élèves ont donné un avant-gout de ce kabar au parc du 20 décembre à Saint-Leu lors de la restitution intermédiaire. Devant plus de 650 personnes, 180 élèves se sont produits sur scène. Cette date a marqué le lancement de l'exposition itinérante, autre composante liée au kabar et ayant pour objectif la valorisation des fonnkèrs qui y seront présentés.

2 135 élèves (dont 1 533 élèves en milieu scolaire) ont été formés en 2022 à l'EAIO, avec un doublement des élèves hors milieu scolaire. L'objectif initial de 1000 élèves a ainsi été largement dépassé.

La reprise des travaux de l'école/siège de Plateau Caillou, qui était initialement prévue pour 2022, a été reportée à 2023 pour cause de lots infructueux.

Concernant l'Espace Numérique et Artistique de Trois-Bassins (LENA), la dynamisation et valorisation du site s'est poursuivie, en partenariat avec le Parc National, l'Ecole de la Grande Ravine et l'association Maoteo. Les studios de répétition de LENA ont été équipés en instruments et n'attendent que l'installation des mousses acoustiques pour une ouverture au public.

tenne Ouest du Parc National, a démarré en octobre 2022, pour une livraison fin 2023 et a nécessité de coordonner et réorganiser les accès au site en fonction de l'avancement des travaux.

Le renforcement du dispositif d'aide à la création Békali

Le TCO a renforcé son soutien au dispositif Bekali qui connaît un réel succès et contribue à la professionnalisation des artistes réunionnais émergents par la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre le TCO et les salles du dispositif pour la période 2022-2025, qui permet de consolider et de structurer davantage le partenariat, de mieux encadrer la sélection des candidats et d'élargir les propositions, ainsi que d'optimiser le calendrier de diffusion (sélection/résidence artistique/diffusion des spectacles et actions culturelles).



Le groupe Mouvman Alé a fait partie des heureux gagnants de Békali 2022 !

AXE 4 - PRÉPARER NOTRE TERRITOIRE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les travaux effectués sur les berges de la rivière des Galets dans le cadre de la Gémapi, contribuent à protéger les populations et les bâtis, des inondations

Le Territoire de la Côte Ouest, de par sa situation géographique, présente des vulnérabilités territoriales face aux inondations et aux submersions marines. Il dispose par ailleurs de milieux aquatiques et terrestres remarquables riches en biodiversité. Le TCO comprend un Territoire à Risque Important sur la commune de Saint-Paul, qui identifie le centre-ville, l'Etang Saint-Paul et la zone de l'Ermitage à Saint-Gilles comme zones fortement exposées aux risques d'inondations. Deux Programmes d'Actions Prévention Inondations (PAPI) sont mis en œuvre sur la Rivière des Galets et à l'Ermitage Saint-Paul. Sur ces zones, ce sont 32 000 habitants qui sont exposés aux risques et pour lesquels des mesures de protection sont mises en œuvre dans le cadre d'investissement dans des ouvrages importants et des mesures perma-

nentes de gestion, de veille et d'entretien. Par ailleurs, d'autres zones de fragilité de moindre intensité existent sur les autres communes du territoire (La Possession, Saint-Leu et Trois-Bassins).

Des milieux aquatiques remarquables sont répertoriés : l'Etang Saint-Paul labellisé RAMSAR, un réservoir biologique à la ravine Saint-Gilles et des milieux à préserver et à restaurer sur la ravine de l'Ermitage, la Ravine Petit Etang et Grand Etang à Saint-Leu. Enfin, en ce qui concerne les risques liés à la mer, le territoire dispose de 60 Km de côte dont 11 Km classés en zone très sensible et 18 Km en zone sensible.

Pour l'ensemble des interventions dans ce domaine, le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionne-

ment sur la période 2020-2030 prévoit un budget de 110 M€.

Dans le cadre de cette compétence, le développement de notre action, à l'échelle du territoire, devra permettre de poser les bases des stratégies de lutte contre les inondations, de gestion du trait de côte et de gestion des milieux aquatiques qui font l'objet d'études actuellement en cours.

Enfin, le TCO s'est résolument engagé dans une démarche de développement axée sur la transition écologique au travers notamment du Contrat de Transition Ecologique, des Villes Durables et Innovantes, du développement de modes alternatives de mobilités, le développement de l'économie circulaire.

GEMAPI

1. Protéger les populations exposées aux risques naturels

• Les ressources :

ETP mobilisés : 14

Budget réalisé :

Protéger les populations exposées aux risques naturels : 11.092.797 €

- 1,3 M€ en fonctionnement

- 9,8 M€ en investissement

■ Poursuivre les aménagements pour la protection des populations face aux risques d'inondation et de submersion marine

◆ Réalisation des confortements avals des digues de la Rivière des Galets (9 M€) :

Ces travaux ont permis de poursuivre la sécurisation des ouvrages en riveS droite et gauche de l'axe mixte ;

◆ Autorisation des systèmes d'endiguement de classe B : l'année 2022 a été marquée par la régularisation règlementaire des 3 plus importants systèmes d'endiguement du territoire et de définir leur niveau de protection. Le travail devra se poursuivre en 2023

sur les 4 systèmes d'endiguement de classe C sur lesquelles un important travail d'acquisition de données est nécessaire pour améliorer la connaissance sur ces ouvrages ;

◆ Interventions en gestion de crise sur les cordons dunaires, sur la surveillance et l'entretien des ouvrages de protection, avant, pendant et après les cyclones BATSIRAI et EMNATI, avec notamment la mise en place du batardeau de la Route Digue à deux reprises en prévention pour ces évènements.

Le TCO doit consolider son organisation pour disposer de moyens de surveillance.

◆ Validation de la stratégie intégrée de gestion locale du trait de côte et élaboration d'un plan d'actions sur 5 ans : le travail d'analyse et de concertation mené a permis au TCO de définir sa stratégie sur les 56 km de littoral. Une présentation et une sensibilisation autour de cette stratégie a été faite au grand public en novembre 2022 lors de deux forums organisés à Saint-Leu et Saint-Gilles. Le plan permettra de proposer des actions opérationnelles sur le territoire en tenant compte des secteurs d'intervention jugés prioritaires.



Le TCO a organisé en 2022 des rencontres avec la population sur la gestion du « trait de côte », plus communément appelé « bord de mer ». L'occasion d'aborder les obligations et responsabilités de chacun et les limites d'intervention de l'intercommunalité face au risque climatique, en particulier, face à l'élévation du niveau de la mer

2. Valoriser la richesse de la biodiversité du territoire

■ Mettre en place la stratégie de gestion des milieux aquatiques

- ◆ Suite au diagnostic du territoire, des ateliers de réflexion et de concertation ont été organisés avec les partenaires pour permettre d'élaborer les plans d'actions des ravines Saint-Gilles et Ermitage. Le travail doit se poursuivre par l'élaboration de la stratégie intégrée des milieux aquatiques sur l'ensemble du TCO.
- ◆ Deux actions plus opérationnelles sont également en cours.

Ces actions ont été lauréates de deux appels à projet de l'Office Français de la Biodiversité en cours (REMHOM, menée en maîtrise d'ouvrage directe) et TEMEUM, menée en collaboration avec la Régie Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul.

- ◆ La première consiste à valoriser écologiquement la zone humide de l'Ermitage ; la seconde vise à observer les espèces aquatiques de façon à améliorer la connaissance scientifique

et permettre une gestion plus en adéquation avec leur mode de vie (reproduction...). Les premières études doivent être lancées en 2023.

- ◆ Enfin, les actions de préservation et de suivi de la qualité des milieux aquatiques du territoire (Étang Saint-Paul, ravine Saint-Gilles, ...) se sont poursuivies avec des réflexions et des expérimentations sur de nouveaux modes de gestion dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Sur le volet Prévention des inondations, d'importants travaux de confortement se sont poursuivis en 2022 sur les digues aval de la Rivière des Galets.

Ils ont permis de sécuriser les secteurs les plus fragilisés des ouvrages, situés en amont du pont de l'Axe Mixte en rive droite et en aval du Pont en rive gauche.

Cet important chantier de confortement des fondations par « la pose de blocs attachés par câbles » a été réalisé entre Mai et Décembre 2022 pour un montant d'environ 9 M d'euros.

Il a nécessité le déplacement de volume de matériaux considérables (650 000 m³) et la pose de 2200 blocs de béton. Il a été financé à hauteur de 70% par le FEDER, 10% par l'Etat et 20 % par le budget GEMAPI du TCO. Pour rappel, les ouvrages permettent la protection d'environ 22 000 personnes des inondations.

3. Faire de la transition écologique et énergétique un axe essentiel de développement du territoire

• Les ressources :

ETP mobilisé : 1

Budget réalisé : 259.797 €

- 30 K€ en fonctionnement

- 230 K€ en investissement

Dans le cadre de la transition écologique et énergétique, les actions suivantes ont été menées :

- Réalisation du bilan 2021-2022 du Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME pour l'obtention d'une subvention de 155 000 € en 2022.

- Réalisation du bilan de Territoire d'Industrie et préparation du renouvellement du dispositif pour 2023-2026 (validé en COPIL le 23 janvier 2023).

- Suivi de la phase cadrée du contrat de R&D avec EFFICACITY pour la tran-

sition écologique et définition des axes de développement (modernisation des ZA, étude géothermie avec le BRGM, tropicalisation des outils logiciels d'EFFICACITY, groupe R&D avec les labos

4. Développer la pratique des mobilités durables

• Les ressources :

ETP mobilisé : 1

Budget réalisé : 504.052 €

- 34,4 K€ en fonctionnement

- 470 K€ en investissement

Les conditions de mobilités sur le TCO sont fortement marquées par l'engorgement routier. Des alternatives existent déjà pour s'affranchir de cette pénibilité quotidienne. Il faut cependant préparer aujourd'hui les territoires des proximités de demain.

Création d'un linéaire de 200 mètres d'infrastructure cyclable sur la commune de Le Port en 2022 dans le cadre de l'opération de pôle d'échanges multimodal.

Le nombre de places de covoiturage n'a pas évolué en 2022, étant noté que l'aire du Portail, sous maîtrise d'ouvrage Région, n'a pas été réalisée en 2022.

■ Réaliser le programme vélo

◆ La pose d'arceaux vélos s'est poursuivie en 2022 sur les communes de Trois-Bassins et Saint-Leu, mais le TCO n'a pour l'heure pas donné suite à l'expérimentation d'équipement des bus en racks à vélos initiée en août 2021. En effet, il apparaît que la généralisation d'un tel dispositif ne soit pas une solution. Si le sys-

tème trouve sa clientèle sur certaines lignes (Maïdo par exemple), il n'en est pas de même sur les autres. Un travail plus fin d'identification des potentiels doit être lancé.

◆ Le service de location moyenne/longue durées de Vélos à Assistance Electrique a été renforcé avec la mise en service progressive de 300 nouveaux VAE urbains. Ce service est largement reconnu et participe pleinement à la valorisation du vélo et de la politique cyclable de l'ouest.

◆ Le TCO poursuit la mise en œuvre de la feuille de route vélo.

■ Définir la politique de déplacements du TCO

Par délibération du Conseil Communaire du 27 juin 2022, le Président a été autorisé à engager les procédures règlementaires d'évaluation du PDU 2017 – 2027 et d'élaboration du Plan de Mobilité du TCO.

Un premier bilan quinquennal de la mise en œuvre du Plan de Déplace-

ments Urbains 2017 / 2027 a été dressé afin de déterminer les axes d'amélioration, le travail déjà effectué ainsi que les actions rendues obsolètes pour des raisons multiples (changement de compétences, modifications règlementaires, changement de stratégie...).

Rendu nécessaire par la Loi d'Orientation des Mobilités, le TCO doit faire évoluer son Plan de Déplacements Urbains (PDU) en Plan de Mobilité (PdM). Ce nouveau document s'attachera à prendre en compte de manière plus fine les mobilités du quotidien et la mobilité sociale tout en tenant compte des travaux déjà engagés dans le cadre du projet de territoire (TCO), des états généraux des mobilités (Région) et des feuilles de routes en la matière (BHNS, téléphonique ou encore territoire cyclable).



La 10ème édition de la Rando-Vélo intercommunale a permis de réunir près de 200 participants, amateurs ou sportifs, tous intéressés par la pratique du vélo.

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le



ID : 974-249740101-20230703-2023_052_CC_2-DE

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

ID : 974-249740101-20230703-2023_052_CC_2-DE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

RAPPORT DE PERFORMANCE 2022

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT-LEU - TROIS-BASSINS

SAINT-PAUL - LE PORT - LA POSSESSION

